JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 523



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 39)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 44)

* Avis d'attribution définitive
(Page 111)

* Autres
(Page 134)

+

Parution du 09 octobre 2025

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DJOUGOU-PÉHUNCO-KÉROU-BANIKOARA : SECTION DJOUGOU-PÉHUNCO-KÉROU-PK 183+980 (183,980 KM)

-*-*-*-*-*-*-*-*

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

ACQUISITION DE QUATRE (04) AMBULANCES MÉDICALISÉES AU PROFIT DES VILLES DE DJOUGOU, PÉHUNCO, KÉROU ET BANIKOARA

Nom de l'Autorité Contractante	:	Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Pays	:	République du Bénin
Référence PPM	:	F_CSEPR-BAD_101600
Financement	:	BAD (100%)
Accord de Prêt BAD n°	:	2000200003551 du 18 janvier 2019
:		

SEPTEMBRE 2025

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Invitation à Soumissionner (IAS)

IAS N° 17/2025/SIRAT/PRMP/DP-IROA/CSEPR-BAD/SPM/S-PRMP du 30/09/ 2025

Acheteur : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Projet : Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara

Intitulé du Marché : Acquisition de quatre (04) ambulances médicalisées au profit des villes de Djougou, Péhunco, Kérou et Banikoara

Pays : BÉNIN

Prêt : PRET BAD n°2000200003551 du 18 janvier 2019

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

AOIO N°: F_CSEPR-BAD_101600

Émis le : 30/09/2025

1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un financement du groupe de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara : section Djougou-Péhunco-Kérou-PK 183+980, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**acquisition de quatre (04) ambulances médicalisées au profit des villes de Djougou, Péhunco, Kérou et Banikoara**, en un seul lot. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.
2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir quatre (04) ambulances

médicalisées au profit des villes de Djougou, Péhunco, Kérou et Banikoara décrites dans le DAO et qui seront livrées dans un délai de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date de notification au fournisseur par la Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA du marché approuvé. La marge de préférence régionale ou nationale ne sera pas appliquée dans le cadre du présent appel d'offres.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert International (AOOI) telle que définie dans le « Cadre de Passation des Marchés de la Banque, édition d'octobre 2015 » pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) E-mail : prmp@sirat.bj, cseprbad.acquisitions@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail : du Lundi au Vendredi de 8H00 à 12H30 et de 14H à 17H30 heure locale.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être obtenu gratuitement par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux soumissionnaires intéressés en version électronique sous le format PDF soit sur clé USB ou être envoyé par courriel à l'adresse qui sera communiqué par le soumissionnaire.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard** 26 / 11 **/2025 à 10 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous **le** 26 / 11 **/2025 à 10H30 minutes.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de **Six millions (6 000 000) F CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 126 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse auquel il est fait référence ci-dessus est :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire, Salifou MAMAN ; Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
4ème étage bureau B57 de l'immeuble SCI Trait d'Union, rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou ; Bénin
Tél : (00229) 01 97 48 70 55 / (00229) 01 96 30 12 24 ;
Email : prmp@sirat.bj / cseprbad.acquisitions@gmail.com.

La Personne Responsable
des Marchés Publics

PRMP

Salifou MAMAN

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

OBJET : ACCORD CADRE TRIENNAL A BONS DE COMMANDE POUR L'ASSECHEMENT DES ECOLES, COLLEGES ET LYCEES DE LA VILLE DE COTONOU

BON A LANCER
DDCMP - LIT

Référence SIGMAP : T_DST_110929

Avis n° : AOO N°060/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 03/10/2025

Identification de la procédure : d'Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la version 4 du plan de passation des marchés publics de la Mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 août 2025.

2. La Mairie de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des Fonds propres, afin de l'assèchement des écoles, collèges et lycées de la ville de Cotonou et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'accord-cadre triennal à bons de commandes pour l'assèchement des écoles, collèges et lycées de la ville de Cotonou.

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'assèchement des écoles, collèges et lycées de la ville de Cotonou. Le présent marché est constitué en un (01) lot unique.

   La durée du présent accord-cadre est de trois (03) ans, non renouvelable à compter de sa date d'approbation. Il sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande au fur et à mesure sans remise en concurrence selon les clauses et conditions dudit accord-cadre, conformément à l'article 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution des bons de commande sera précisé dans chaque bon de commande.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
DDCMP - LIT

a) Pour les anciennes entreprises :

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;
- Fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication ***(situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice d'activité)*** clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;
- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant, **deux (02) marchés dans le domaine de construction, réfection de voies pavées ou bitumées, d'ouverture de voies en terre, de rechargement et de reprofilage de voies en terre, d'entretien de voies en terre et de correction de point à temps** d'un montant supérieur ou égal à **cent soixante-deux millions sept cent onze mille huit cent soixante-cinq (162 711 865) de francs CFA HT chacun,** justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception. Chaque attestation de bonne fin d'exécution ou copie des procès-verbaux de réception doit être accompagnée des copies de leurs contrats correspondants (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations, organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé installées en République du Bénin ;

- Disposer d'un personnel clé ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critère de qualification et d'évaluation ;
- Disposer du matériel dont la liste est indiquée au point 6 de la sous –section C. critère de qualification et d'évaluation ;

BON A LANCER
DDCMP - LIT

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024) au moins égal à **deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille trois cents (254 237 300) de francs CFA HT,** justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits à hauteur de **onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-cinq (11 299 435) de francs CFA** justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution financière agréée et ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existences :

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;
- Fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication (situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice d'activité) clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critère de qualification et d'évaluation ;

- Disposer du matériel dont la liste est indiquée au point 6 de la sous –section C. critère de qualification et d'évaluation ;

BON A LANCER
DDCMP - LIT

Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1 ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits à hauteur de **onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-cinq (11 299 435) de francs CFA** justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution financière agréée et ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché, d'un montant de **deux cent trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent six (233 898 306) de francs CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de **trois (03) ans non renouvelables** et sera mis en œuvre par **émission de bons de commande successifs au fur et à mesure de l'expression des besoins**.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Cotonou ; Email : **prmpcotonou@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à

l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

BON A LANCER
DDCMP - LIT

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du...06../..octobre../2025.. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble**, de **8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT +1)**. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : https://cotonou.mairie.bj ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard** le...03 novembre 2025...**10 Heures 00 minute heure locale (GMT + 1)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas **aux heures et date ci-dessus**

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à la **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble à partir de 10 Heures 30 Minutes heure locale (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **deux millions trente-trois mille (2 033 000) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi 2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le....03.... /...10../2025

BON A LANCER
DDCMP - LIT

MAIRIE DE COTONOU

Manet Floriana C.GAZARD
La Personne Responsable des Marches Publics

MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

Objet : **Travaux de reconstruction de la clôture du cimetière de Zogbo, du commissariat SEGBEYA, de reprise de dalettes pour les fosses au cimetière de Somè, de construction de toilettes publiques, de réhabilitation des abris des agents des cimetières d'Akpakpa, PK14 et Somè et équipement de leurs bureaux**

Référence SIGMAP : **T_DST_102469**

Avis N° 064 /25/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 03 / 10 / 2025

Identification de la procédure : **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (4ème version) de la Mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **11 septembre 2025.**

2. La Mairie de Cotonou a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer **l'amélioration du réseau de voirie, puis le renforcement du système sécuritaire** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de reconstruction de la clôture du cimetière de Zogbo, du commissariat SEGBEYA, de reprise de dalettes pour les fosses au cimetière de Somè, de construction de toilettes publiques, de réhabilitation des abris des agents des cimetières d'Akpakpa, PK14 et Somè et équipement de leurs bureaux.**

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **les travaux de reconstruction de la clôture du cimetière de Zogbo, du commissariat SEGBEYA, de reprise de dalettes pour les fosses au cimetière de Somè, de construction de toilettes publiques, de réhabilitation des abris des agents des cimetières d'Akpakpa, PK14 et Somè et équipement de leurs bureaux.** Le présent marché est réparti en trois (03) lots à savoir :

BON A LANCER

Lot 1 : Travaux de reconstruction de la clôture du cimetière de Zogbo dans le 9éme arrondissement de Cotonou ;

04

Lot 2 : Travaux de reconstruction de la clôture du commissariat SEGBEYA dans le 3ème arrondissement de Cotonou ;

Lot 3 : Travaux de reprise de six cents (600) dalettes pour cent cinquante (150) fosses individuelles dans le cimetière de SOME, de réhabilitation des abris des agents des cimetières d'Akpakpa, PK14 et Somè et équipement de leurs bureaux et de construction d'un module de quatre (04) cabines de toilettes modernes au cimetière de Somè.

Aucune variante ne sera prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ **Lot 1 : Travaux de reconstruction de la clôture du cimetière de Zogbo dans le 9ème arrondissement de Cotonou**

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024; 2023 et 2022) et de l'année en cours, en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant, au moins **(02) marchés de travaux de construction de Bâtiment de montant supérieur ou égal à trente millions (30.000.000) francs CFA HT chacun,** justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception doivent être appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

BON A LANCER

- Disposer **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

  - **Un (01) Conducteur des travaux :** titulaire d'une licence BAC +3 en génie civil avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment
  - **Un (01) chef chantier :** titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment.
  - **Un (01) environnementaliste :** titulaire d'une licence BAC +3 en environnement

avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment.

NB :

1- Le candidat fournira la liste du personnel en y ajoutant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.
2- Les expériences globales s'apprécient à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.
3- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- Disposer des **matériels** suivants :
  - Un (01) vibreur ;
  - Une (01) bétonnière ;
  - Un (01) camion benne ;
  - Un (01) équipement de protection individuelle (Chaussure de sécurité, gilets, gants de protection etc...)
  - Un siège légal installé sur le territoire national béninois identifiable par les enseignes ou les plaques signalétiques professionnelles conformément à l'article 463 du code général des impôts.

NB :

1- Le candidat fournira la liste des matériels en y ajoutant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.
2- Le candidat devra fournir le plan d'indication précise du siège social.

➢ **Capacité financière :**

- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (32.203.390) francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée.
- avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2024 ; 2023 et 2022) au moins égal à **cinquante millions (50.000.000) francs CFA HT** ;

NB : les deux critères financiers sont cumulatifs.

BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

- Disposer **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

  - **Un (01) conducteur des travaux :** titulaire d'une licence BAC +3 en génie civil avec huit (08) ans d'expériences globales en travaux et trois (03) expériences similaires dans le domaine de travaux de construction de Bâtiment.
  - **Un (01) chef chantier :** titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec huit (08) ans d'expériences globales en travaux et trois (03) expériences similaires dans le domaine de travaux de construction de Bâtiment,
  - **Un (01) environnementaliste :** titulaire d'une licence BAC+3 en environnement avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment

  NB :

1- Le candidat fournira la liste du personnel en y ajoutant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

2- Les expériences globales s'apprécient à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.
Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- Disposer des **matériels** suivants :
  - Un (01) vibreur ;
  - Une (01) bétonnière ;
  - Un (01) camion benne ;
  - Un (01) équipement de protection individuelle (Chaussure de sécurité, gilets, gants de protection etc...)
  - Un siège légal installé sur le territoire national béninois identifiable par les enseignes ou les plaques signalétiques professionnelles conformément à l'article 463 du code général des impôts.

NB :

1- Le candidat fournira la liste des matériels en y ajoutant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

2- Le candidat devra fournir le plan d'indication précise du siège social.

BON A LANCER

➢ **Capacité financière :**

- Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels (responsabilité civile

du chef d'entreprise) couvrant le marché à hauteur de **cinquante cinq millions cinq cent cinquante mille huit cent quarante huit (55.550.848) francs CFA**;

- Disposer des avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (32.203.390) francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée.
- Fournir les bilans d'ouverture certifies par la Direction Générale des Impôts (DGI) pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence, conformément au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB: Les trois critères financiers sont cumulatifs

❖ **Lot 2 : Travaux de reconstruction de la clôture du commissariat SEGBEYA dans le 3éme arrondissement de Cotonou**

c) Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024; 2023 et 2022) et de l'année en cours, en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant, au moins **(02) marchés de travaux de construction de Bâtiment de montant supérieur ou égal à vingt millions (20.000.000) francs CFA HT chacun,** justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception doivent être appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

BON A LANCER

- Disposer **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

  - **Un (01) Conducteur des travaux :** titulaire d'une licence BAC +3 en génie civil avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment
  - **Un (01) chef chantier :** titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences

similaires dans la construction de Bâtiment.

- **Un (01) environnementaliste :** titulaire d'une licence BAC +3 en environnement avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment.

NB :

4- Le candidat fournira la liste du personnel en y ajoutant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

5- Les expériences globales s'apprécient à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

6- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- Disposer des **matériels** suivants :
  - Un (01) vibreur ;
  - Une (01) bétonnière ;
  - Un (01) camion benne ;
  - Un (01) équipement de protection individuelle (Chaussure de sécurité, gilets, gants de protection etc...)
  - Un siège légal installé sur le territoire national béninois identifiable par les enseignes ou les plaques signalétiques professionnelles conformément à l'article 463 du code général des impôts.

NB :

3- Le candidat fournira la liste des matériels en y ajoutant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

4- Le candidat devra fournir le plan d'indication précise du siège social.

BON A LANCER

➢ **Capacité financière :**

- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18.644.068) francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée.
- avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2024 ; 2023 et 2022) au moins égal à **trente millions (30.000.000) francs CFA HT**;

NB : les deux critères financiers sont cumulatifs.

d) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

- Disposer **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

  - **Un (01) conducteur des travaux :** titulaire d'une licence BAC +3 en génie civil avec huit (08) ans d'expériences globales en travaux et trois (03) expériences similaires dans le domaine de travaux de construction de Bâtiment.
  - **Un (01) chef chantier :** titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec huit (08) ans d'expériences globales en travaux et trois (03) expériences similaires dans le domaine de travaux de construction de Bâtiment.

NB :

3- Le candidat fournira la liste du personnel en y ajoutant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

4- Les expériences globales s'apprécient à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- Disposer des **matériels** suivants :
  - Un (01) vibreur ;
  - Une (01) bétonnière ;
  - Un (01) camion benne ;
  - Un (01) équipement de protection individuelle (Chaussures de sécurité, gilets, gants de protection etc...)
  - Un siège légal installé sur le territoire national béninois identifiable par les enseignes ou les plaques signalétiques professionnelles conformément à l'article 463 du code général des impôts.

BON A LANCER

NB :

3- Le candidat fournira la liste des matériels en y ajoutant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.
4- Le candidat devra fournir le plan d'indication précise du siège social.

➢ **Capacité financière :**

- Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels (responsabilité civile du chef d'entreprise) couvrant le marché à hauteur de **trente deux millions cent soixante et un mille dix-sept (32.161.017) francs CFA**;
- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18.644.068) francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée.
- Fournir les bilans d'ouverture certifiés par la Direction Générale des Impôts (DGI) pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence, conformément au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB: Les trois critères financiers sont cumulatifs

❖ **Lot 3 : Travaux de reprise de six cents (600) dalettes pour cent cinquante (150) fosses individuelles dans le cimétière de Somé, de réhabilitation des abris des agents des cimétières d'Akpakpa, PK14, et de Somé et équipement de leurs bureaux et de construction d'un module de quatre (04) cabines de toilettes modernes au cimétière de Somé.**

e) Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

BON A LANCER

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours, en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant, au moins **(02) marchés de travaux de construction de Bâtiment de montant supérieur ou égal à vingt millions (20.000.000) francs CFA HT chacun,** justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat

ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception doivent être appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

- Disposer **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

  - **Un (01) Conducteur des travaux :** titulaire d'une licence BAC+3 en génie civil avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment
  - **Un (01) chef chantier :** titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment.
  - **Un (01) environnementaliste :** titulaire d'une licence BAC+3 en environnement avec cinq (05) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment.

NB :

7- Le candidat fournira la liste du personnel en y ajoutant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

8- Les expériences globales s'apprécient à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

9- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- Disposer des **matériels** suivants :

  - Un (01) vibreur ;
  - Une (01) bétonnière ;
  - Un (01) camion benne ;
  - Un (01) équipement de protection individuelle (Chaussure de sécurité, gilets, gants de protection etc...)
  - Un siège légal installé sur le territoire national béninois identifiable par les enseignes ou les plaques signalétiques professionnelles conformément à l'article 463 du code général des impôts.

BON A LANCER

NB :

5- Le candidat fournira la liste des matériels en y ajoutant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou toutes preuves) ou de location ou de

promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

6- Le candidat devra fournir le plan d'indication précise du siège social.

➢ **Capacité financière :**

- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18.644.068) francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée.
- avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2024 ; 2023 et 2022) au moins égal à **trente millions (30.000.000) francs CFA HT**;

NB : les deux critères financiers sont cumulatifs.

f) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

- Disposer **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

  - **Un (01) conducteur des travaux :** titulaire d'une licence BAC+3 en génie civil avec huit (08) ans d'expériences globales en travaux et trois (03) expériences similaires dans le domaine de travaux de construction de Bâtiment.
  - **Un (01) chef chantier :** titulaire d'un DTI en génie civil ou BAC F4 avec huit (08) ans d'expériences globales en travaux et trois (03) expériences similaires dans le domaine de travaux de construction de Bâtiment.
  - **Un (01) environnementaliste :** titulaire d'une licence BAC+3 en environnement avec huit (08) ans d'expériences globales en travaux et deux (02) expériences similaires dans la construction de Bâtiment

NB :

5- Le candidat fournira la liste du personnel en y ajoutant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curriculum vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

BON A LANCER

6- Les expériences globales s'apprécient à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.
Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- Disposer des **matériels** suivants :
    - Un (01) vibreur ;
    - Une (01) bétonnière ;
    - Un (01) camion benne ;
    - Un (01) équipement de protection individuelle (Chaussure de sécurité, gilets, gants de protection etc...)
    - Un siège légal installé sur le territoire national béninois identifiable par les enseignes ou les plaques signalétiques professionnelles conformément à l'article 463 du code général des impôts.

NB :

5- Le candidat fournira la liste des matériels en y ajoutant les preuves de propriété (Copies légalisées de factures d'achat ou toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

6- Le candidat devra fournir le plan d'indication précise du siège social.

➢ **Capacité financière :**

- Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels (responsabilité civile du chef d'entreprise) couvrant le marché à hauteur de **vingt neuf millions deux cent trente sept mille deux cent quatre vingt sept (29.237.287) francs CFA**;
- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18.644.068) francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée.
- Fournir les bilans d'ouverture certifiés par la Direction Générale des Impôts (DGI) pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence , conformément au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB: Les trois critères financiers sont cumulatifs

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

5. Le délai d'exécution est de :

- **trois (03) mois pour les lots 1 & 2** et
- **quatre (04) mois pour le lot 3.**

Travaux de reconstruction de la clôture du cimetière de Zogbo, du commissariat SEGBEYA, de reprise de dalettes pour les fosses au cimetière de Somè, de construction de toilettes publiques, de réhabilitation des abris des agents des cimetières d'Akpakpa, PK14 et Somè et équipement de leurs bureaux

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, Email :** prmpcotonou@mairie.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de **08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures locales **tous les jours ouvrables.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 06.../..10../..2025....de .**08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF **en fichier unique accessible** le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** au plus tard le...05 novembre ....2025..... à **10 heures 00 minute**, heure locale.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120,**

Travaux de reconstruction de la clôture du cimetière de Zogbo, du commissariat SEGBEYA, de reprise de dalettes pour les fosses au cimetière de Somè, de construction de toilettes publiques, de réhabilitation des abris des agents des cimetières d'Akpakpa, PK14 et Somè et équipement de leurs bureaux

Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, le même jour à partir de 10 heures 30 minutes (heures locales).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot 1 : quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante un (483.051) FCFA.**

- **Lot 2 : deux cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante et un (279.661) FCFA.**

- **Lot 3 : deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (254.237) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission**.

13. Marché à trois lots.

Cotonou, le 03 /10/2025

MAIRIE DE COTONOU

Manet Floriana C. GAZARD
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Cotonou

Référence SIGMAP : F_DAAF_105628

Avis n° : 062/2025/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 03/10 /2025

Objet : Accord cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Cotonou.

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la version 4 du Plan de passation des marchés publics de la mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics le 19 août 2025.

2. La Mairie de Cotonou a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer le programme Gouvernance locale, administrative et financière et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché objet du présent avis.

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de fournitures de bureau par accord-cadre à bons de commande au profit de la mairie de Cotonou. Ces acquisitions sont réparties en lot unique.

BON A LANCER

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés**

Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1), tous les jours ouvrables.

6. Le délai d'exécution du présent accord-cadre est de trois (03) ans, non renouvelables à compter de sa date de notification. Il sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande au fur et à mesure sans remise en concurrence selon les clauses et conditions dudit accord-cadre, conformément à l'article 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution des bons de commande sera précisé dans chaque bon de commande. La livraison se fera à la mairie de Cotonou.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises :

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculées exerçant dans le domaine de la vente des fournitures de bureau, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- Fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication ***(situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice d'activité)*** clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;

- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de livraison de fournitures de bureau, de montant par marché au moins égal à **deux cent quatre millions neuf cent soixante-dix-huit mille huit cent treize (204 978 813)** francs CFA Hors TVA, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception. Chaque attestation de bonne fin d'exécution ou copie des procès-verbaux de réception doit être accompagnée des copies de leurs contrats correspondants (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations, organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. ;

BON A LANCER

➢ **Capacité financière :**

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **vingt-deux millions sept cent soixante-quinze mille quatre cent vingt-**

quatre (22 775 424) francs FCFA, justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant de **quatre cent neuf millions neuf cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (409 957 627)** Frans CFA Hors TVA, justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1;

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique** :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculées exerçant dans le domaine de la vente des fournitures de bureau, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication ***(situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice d'activité)*** clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critère de qualification et d'évaluation ;

➢ **Capacité financière :**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur **vingt-deux millions sept cent soixante-quinze mille quatre cent vingt-quatre (22 775 424) francs FCFA**, justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile, de montant **quatre cent cinquante millions neuf cent cinquante-trois mille trois cent quatre-vingt-dix (450 953 390) francs CFA** ;
- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises ayant moins de trois années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'exercice, dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou,**

07

Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble Email :prmpcotonou@mairie.bj à compter de ...09...../octobre. **/2025, de 08 heures à 12 heures 30 minutes** heure locale (GMT+1) **et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** heure locale (GMT+1)**, tous les jours ouvrables**, à compter du..... Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** au plus tard **le**07../..11../**2025 à 10 heures 00 minute heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, le**07../..11../**2025 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **quatre millions quatre-vingt-dix-neuf mille (4 099 000) francs CFA.**

BON A LANCER

08

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix **(90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le…03…../…10…./2025

Manet Floriana C. GAZARD

La Personne Responsable des Marches Publics

BON A LANCER

09

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tel : +229 01 48 18 18 58
Email : atda.pole5@gouv.bj
IFU : 4 2018 1032 8255

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU ZOU-COUFFO (ATDA ZC)

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

BON A LANCER CCMP

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition et mise en place des équipements de transformation de mangue au profit de six (06) unités de transformation des PDA 3, 4 et 7

Référence SIGMAP : F_DAI_109283

Avis N° 11...../ATDA-ZC/PRMP/SA-PRMP du ....07/10/....2025

Identification de la procédure : Appel d'Offre National Ouvert

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics, version 2 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC) actualisé et publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 21 mai 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Gouvernement du Bénin, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et à la mise en place des équipements de transformation de mangue au profit de six (06) unités de transformation des PDA 3, 4 et 7 **/F_DAI_109283.**

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et mettre en place les équipements de transformation de mangue au profit de six (06) unités de transformation des PDA 3, 4 et 7. Ces fournitures sont constituées en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Gilbert Dossou KODJORI, Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC) Email : **atdaprmpzc@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de l'ATDA-ZC sis à Bohicon, quartier Saclo, à l'ex DRE SONAPRA, bureau **N°21** tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale.

6. Le délai de livraison doit être compris entre deux (02) et trois (03) mois et toute offre proposant un délai supérieur à trois (03) mois sera rejetée. On considère que chaque mois compte quatre (04) semaines.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER CCMP

a. Critères de qualification pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la commercialisation des matériels/équipements de transformation agricoles, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours (2025), au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels/équipements de transformation de produits agricoles d'une valeur de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA** TTC au moins par marché, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonnes fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d''Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer d'un camion (justifié par la copie légalisée de la carte grise au nom de l'entreprise ou d'une promesse de location en version originale) pour le transport des équipements.

Exigences financières :

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA** au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1 ;
- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé ou ayant un répondant en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur de **soixante millions (60 000 000) franc CFA**.

NB : les critères d'ordre financiers sont cumulatifs.

b. Critères de qualification pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la commercialisation des matériels/équipements de transformation agricoles, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer d'un camion (justifié par la copie légalisée de la carte grise au nom de l'entreprise ou d'une promesse de location en version originale) pour le transport des équipements.

Capacité financière :

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels (en originale) couvrant le montant prévisionnel du marché plus la franchise d'assurance soit **quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) francs CFA**. Cette preuve d'assurance des risques professionnels couvre également le délai de validité des offres et porter sur l'objet du marché **F_DAI_109283** relatif à l'acquisition et à la mise en place des équipements de transformation de mangue au profit de six (06) unités de transformation des PDA 3, 4 et 7 ;
- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé ou ayant un répondant en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur de **soixante millions (60 000 000) franc CFA**.

NB : les critères d'ordre financiers sont cumulatifs
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER CCMP

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des Marchés Publics sis à Bohicon dans les locaux de la Direction Générale de l'ATDA-ZC, quartier Saclo, à l'ex DRE SONAPRA** non loin de l'ONAB, au bureau 21 ; **Tél (+229) 01 66 86 21 51 ; Email :** atdaprmpzc@gmail.com, à compter du ...09/10/.....2025.

   Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-ZC. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par divers moyens. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des Marchés Publics sis à Bohicon dans les locaux de la Direction Générale de l'ATDA-ZC, quartier Saclo, à l'ex DRE SONAPRA** non loin de l'ONAB, au bureau 21 ; **Tél (+229) 01 97 83 96 00 / 01 66 86 21 51** au plus tard le ...30/10.../.....2025 à 10 heures, heure locale.

   Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.
   Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de réunions de la Direction Générale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Zou-Couffo sis à Bohicon, quartier Saclo, Ex DRE SONAPRA non loin de l'ONAB** le ...30/10/.....2025 à 10 h 30 mn, heure locale.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent soixante-deux mille sept cent douze (762 712) francs CFA**.

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Bohicon, le 07/10/2025

La Personne Responsable

Gilbert Dossou. KODJORI
Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER
CCMP

MAIRIE DE KOUANDE
REPUBLIQUE DU BENIN

Adresse : Mairie/Kouandé
BP 14 Kouandé
E-mail : mairie.kouande@yahoo.fr

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : Mairie de la commune de Kouandé

OBJET : Travaux d'aménagement et d'ouverture des pistes : KPAKOU- SERI-FO-MAMA de OROUKAYO-NIEKENE BANSOU-MAKROU de MARY-ZONGO-SINAKPAWOROU, des vons pour la viabilisation des ménages après lotissement à BECKET-BOURAME, de la piste rurale de la communauté de SAKABOU et de MAKA-KABARE

REFERENCE SUR LE SIGMAP : T ST 100951

AVIS N°63-1714/2025/M-KDE/PRMP/DDCMP/SPPRMP du 09/10/2025

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la mairie de Kouandé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, version N°3 du **05 septembre 2025.**

2. La mairie de la commune de Kouandé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des ressources du **FA-MIT, COSO ET FNA-SAHEL** afin de financer les activités inscrites dans son budget primitif, gestion 2025 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux d'aménagement et d'ouverture des pistes : KPAKOU- SERI-FO-MAMA de OROUKAYO-NIEKENE BANSOU-MAKROU de MARY-ZONGO-SINAKPAWOROU, des vons pour la viabilisation des ménages après lotissement à BECKET-BOURAME, de la piste rurale de la communauté de SAKABOU et de MAKA-KABARE,

3. La mairie de la commune de Kouandé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants repartis en deux (02) lots :

Numéros d'ordre	Lots	Dénomination des activités à réaliser	Délai d'exécution	Montant prévisionnel
01	LOT 1	Ouverture et aménagement des pistes KPAKOU-SERI-FO-MAMA, de OROUKAYO-NIEKENE BANSOU-MAKROU et de MAKA-KABARE	5 mois	109 700 750 FCFA HT
02	LOT 2	Ouverture et aménagement des pistes MARY-ZONGO-SINAKPAWOROU, des vons pour la viabilisation des ménages après lotissement à BECKET-BOURAME et de la piste rurale de la communauté de SAKABOU	5 mois	156 177 500 FCFA HT

Scanné avec CamScanner

Les variantes ne sont pas prises en considération.
Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire, s'il dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter lesdits lots.
Lorsqu'un candidat est potentiel attributaire sur plusieurs lots ne pouvant lui être attribués à la fois, on lui attribuera le(s) lot(s) sur lequel (lesquels) l'écart entre le montant de son suivant immédiat et son montant est le plus élevé ;

BON A LANCER
DDCMP

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

pour chacun des lots

❖ être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts.,

❖ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années 2022, 2023, 2024 et de l'année en cours au moins un (01) marché d'ouverture ou d'aménagement ou de réhabilitation de piste d'une valeur de :

LOT 1 : CENT NEUF MILLIONS SEPT CENT MILLE SEPT CENT CINQUANTE (109 700 750) FCFA HTVA ;

LOT 2 : CENT CINQUANTE SIX MILLE CENT SOIVANTE DIX SEPT CINQ CENT (156 177 500) FCFA HTVA , justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signés par les maitres d'ouvrages ou de leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

❖ Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification,

➢ **Exigences financières des anciennes entreprises :**

❖ Disposer d'avoir liquides, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :

Lot 1 : QUARANTE TROIS MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT MILLE TROIS CENT (43 880 300) FCFA et

Lot 2 : SOIXANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE ONZE MILLE (62 471 000) FCFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à :

LOT 1 : CENT NEUF MILLIONS SEPT CENT MILLE SEPT CENT CINQUANTE (109 700 750) FCFA HTVA ;

Scanné avec CamScanner

LOT 2 : CENT CINQUANTE SIX MILLE CENT SOIXANTE DIX SEPT CINQ CENT (156 177 500) FCFA HTVA, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB : pour être attributaire des deux (02) lots, le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années doit être égal à la somme des montants exigés pour les deux (02) lots.

b) Exigences techniques et expériences des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans années d'exercices.

LANCER
DDCMP

- Capacité technique et d'expériences :
- Pour chacun des lots

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts.
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

- Exigences financières des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans années d'exercices.

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.
- Disposer d'avoir liquides, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :
- Lot 1 : QUARANTE TROIS MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT MILLE TROIS CENT (43 880 300) FCFA et
- Lot 2 : SOIXANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE ONZE MILLE (62 471 000) FCFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin,
- Fournir par lot, une attestation d'assurance des risques professionnel indiquant l'objet du marché et de montant :

Lot 1 : CENT VINGT SIX MILLE CENT CINQUANTE CINQ HUIT CENT SOIXANTE TROIS (126 155 863) FCFA

Lot 2 : CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLIONS SIX CENT QUATRE MILLE CENT VINGT CINQ (179 604 125) FCFA

NB : les critères d'exigences financières sont cumulatifs tant pour les entreprises naissantes que pour les anciennes entreprises.

Scanné avec CamScanner

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de cinq (05) mois pour chaque lot à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la mairie de Kouandé ; Email : tonahinanicet@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 09/10/ **2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, de 08h 00' à 12h30' heures locales (GMT+1) et de 14h à 17h30' heures locales (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées par lot en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre, de la garantie de soumission ou déclaration de garantie et la fiche de renseignement du candidat (s'assurer des bonnes terminologies techniques) sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall au plus tard le 30/10/ **2025** à 10heures 00 minute, heures locales (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Scanné avec CamScanner

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après « grande salle de réunion de la mairie de Kouandé dans les nouveaux locaux de la mairie le ..30/10/2025 à 10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

LOT 1 : UN MILLIONS QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE HUIT (1 097 008) FCFA ;

LOT 2 : UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE UN MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE (1 561 775) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des marchés publics,
de la mairie de Kouandé

MDGL-DEP ATACORA * COMMUNE DE KOUANDE * LA PRMP

Anicet H. TONAHIN

Scanné avec CamScanner

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

Tél : +229 21 60 43 47
+229 53 22 22 22
secretariat.adet@adet.bj

La Personne Responsable des Marchés Publics

Cotonou, le 09 OCT 2025

AVIS DE RELANCE

Objet : ***Avis de demande de renseignements et de Prix N° 016-2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du 22/09/2025 relatif aux travaux d'aménagement de l'Ecole des Métiers du Tourisme, de l'Hôtellerie et de*** la Restauration (EMTHR)

Référence SIGMAP : T_Daf_111255

Faisant suite à l'insuffisance des plis constatée dans le cadre de la procédure citée en objet, il est porté à la connaissance des candidats que ledit avis est relancé.

La nouvelle date limite de dépôt des offres est fixée au 13 octobre 2025 à 10 heures précises (GMT+1).

L'ouverture des offres aura lieu le 13 octobre 2025 à ***10 heures 30 minutes précises (GMT+1) dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au sise au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22.***

REPUBLIQUE DU BENIN
La PRMP

Ernest Tamechi KPOCHAN
La Personne Responsable des Marchés Publics

01 BP : 386
(+229) 21 30 06 56
www.cnhu-hkm.org
prmp.cnhu.hkm@gmail.com

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA

Objet : Acquisition de fournitures pour l'installation du groupe électrogène de 1500 KVA au profit du CNHU-HKM en deux lots.

Référence SIGMAP : F_DEM_112776

BON A LANCER

Avis d'appel d'offres ouvert national n° : 2546/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 septembre 2025, version 4.

2. Le CNHU-HKM a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds afin de financer son plan de travail annuel gestion 2025 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de fournitures pour l'installation du groupe électrogène de 1500 KVA au profit du CNHU-HKM en deux lots.

3. Le CNHU-HKM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour construire le local devant abriter le groupe électrogène d'une part et fournir et installer les équipements nécessaires à la pose et mise en marche du groupe électrogène. Aucune variante ne sera acceptée. Le présent marché est constitué de deux (2) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : travaux de construction du local du groupe ;
- Lot 2 : fournitures et installation des équipements pour la mise en marche du groupe.

Un candidat peut soumissionner pour un ou tous les lots et peut en être attributaire s'il justifie des capacités techniques, financières et d'expérience nécessaires à leur exécution.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur les deux lots dont il ne peut attributaire à la fois, il lui sera attribué le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Charbel Térance AGBODJELOU**, Personne Responsable des Marchés Publics du CNHU-HKM, Tél. : **+229 0169636464**, courriel : **prmp.cnhu.hkm@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les après-midi de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures locale (GMT + 1).

6. Le délai d'exécution est compris entre : un (1) et trois (3) mois pour le lot 1 et entre trois (3) et quatre (4) mois pour le lot 2, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

Exigences	a- Pour les anciennes entreprises	b- Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore 3 années d'existence
1 **Exigences techniques**	**1-** Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP pour le lot 1 et celui de la vente ou l'installation de matériels électriques pour le lot 2, clairement défini dans les statuts ou le RCCM. **2-** Avoir effectivement exécuté avec satisfaction en tant qu'entrepreneur pour le lot 1 et fournisseur pour le lot 2 ou sous-traitant au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours (2025), au moins **deux (2) marchés similaires de construction ou réfection de bâtiments pour le lot 1 et de fournitures d'électricité pour le lot 2**, chacun d'un montant **hors TVA** égal à vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois **(20 338 983)** francs CFA pour le lot 1 et pour le lot 2, soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix **(67 796 610)** francs CFA, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les personnes habilitées et assortis des contrats (page de garde, de signature et page portant le montant en copies simples). **3-** Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification. **4-** Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.	**1-** Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP pour le lot 1 et celui de la vente ou l'installation de matériels électriques pour le lot 2, clairement défini dans les statuts ou le RCCM. **2-** Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification. BON A LANCER **3-** Chaque membre du personnel d'encadrement devra justifier de la participation à l'exécution ou à la coordination au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours (2025), d'au moins **deux (2) marchés similaires de construction ou réfection de bâtiments pour le lot 1 et de fournitures d'électricité pour le lot 2**, chacun d'un montant **hors TVA** égal à vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois **(20 338 983)** francs CFA pour le lot 1 et pour le lot 2, soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix **(67 796 610)** francs CFA. **4-** Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.

Exigences	a- Pour les anciennes entreprises	b- Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore 3 années d'existence
2 **Exigences financières**	**1-** Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (**25 423 729**) Francs CFA pour le lot 1 et pour le lot 2, quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (**84 745 763**) Francs CFA, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. **2-** Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit **(50 847 458)** Francs CFA pour le lot 1 et cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze **(56 497 175)** Francs CFA pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. BON A LANCER	**1-** Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. **2-** Produire une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité civile professionnelle d'un montant égal à vingt-sept millions neuf cent soixante-six mille cent deux (**27 966 102**) Francs CFA pour le lot 1 et pour le lot 2, quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (**93 220 339**) Francs CFA. **3-** Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit **(50 847 458)** Francs CFA pour le lot 1 et cinquante-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze **(56 497 175)** Francs CFA pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 08/10/ **2025**, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les après-midis de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures locale (GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Tél **+229 0169636464**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (2) exemplaires physiques, à savoir, un (1) original et une (1) copie, ainsi qu'une (1) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU HKM » avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Bénin Tél. : **+229 0169636464**, les matins de 8 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1) au plus tard le 31/10/ **2025 à 10 heures précises**, **heure locale (GMT+1)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. **Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés**.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 31/10/ **2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (**254 237**) de F CFA pour le lot 1 et huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (**847 458**) de F CFA pour le lot 2.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (**120**) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 07/10/2025

CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Hubert K. MAGA COTONOU
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Charbel Térance AGBODJELOU

Personne Responsable des Marchés Publics / CNHU-HKM

BON A LANCER

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)*

Objet : *Location d'imprimantes en haute disponibilité en accord-cadre de trois ans, à bon de commande*

Référence de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert National : *S_DSI_112659*

Avis n° : 025*/25/SONEB/DG/DF/PRMP/DSI/SPMP/CK*

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National : S_DSI_112659

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 4 de la Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 28 août 2025.

2. La SONEB a prévu dans le cadre de son budget autonome des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **N° S_DSI_112659 relatif à la location d'imprimantes en haute disponibilité en accord-cadre de trois ans, à bon de commande.**

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de location d'imprimantes grande édition et d'imprimante de caisse, avec leurs consommables informatiques.

Les prestations sont en lot unique.

La présente procédure sera conclue par la signature d'un accord-cadre mono attributaire de trente-six (36) mois non renouvelables conformément aux dispositions des articles 40 et 41 du Code des Marchés Publics.

BON A LANCER

Aucune variante ne sera prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) ; Email : prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, Tél : (229) 01 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT+1) ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

1. Être une entreprise de services du numérique ou informatiques, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;

2. Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) et de l'année en cours, au moins un (01) marché de location d'imprimantes à grande éditions ou la vente et maintenance d'imprimantes d'un montant au moins égal à deux cent vingt millions (220.000.000) F CFA hors taxes, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou procès-verbaux de réception, signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personnes morales de droit privé.

- Exigences financières :

1. Avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à quatre cent trente-cinq millions (435.000.000) de F CFA, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'Annexe A-3-2 ;

2. Disposer d'avoirs liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de vingt-quatre millions cent soixante-dix mille (24.170.000) de F CFA, Justifié par une attestation d'une banque ou institution financières agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

BON A LANCER

- Exigences techniques et expériences :

1. Être une entreprise de services du numérique ou informatiques, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;

2. Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Exigences financières :

1. Fournir les bilans d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

2. Disposer d'avoirs liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de vingt-quatre millions cent soixante-dix mille (24.170.000) de F CFA, Justifié par une attestation d'une banque ou institution financières agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

3. Fournir l'attestation d'assurance des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) accompagnée du tableau des garanties de montant minimum quatre cent soixante-dix-huit millions cinq cent mille (478.500.000) de F CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois non renouvelables. Le délai d'exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ...09 OCT 2025... de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30 heures locales (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le ...31 OCT 2025... à 09 heures 30 minutes (heure locale GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et

BON A LANCER

simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents dans salle de conférence du rez-de-chaussée de la Direction Générale de la SONEB, le même jour à 10 heures, heure locale « GMT+1 ».

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quatre millions trois cent cinquante mille (4.350.000) F CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 06 OCT 2025

BON A LANCER

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN * SONEB *
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics

MAIRIE DE KOUANDE
REPUBLIQUE DU BENIN

Adresse : Mary/Kouandé
BP 13 Kouandé
E-mail : mairie_kouande@yahoo.fr

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : Mairie de la commune de Kouandé

OBJET : construction en BTC, d'un module de hangar à vingt (20) places, de restauration et de bloc sanitaire dans le marché de Chabicouma

REFERENCE SUR LE SIGMAP : T_ST_113456

AVIS N°63-1/26/2025/M-KDE/PRMP/CCMP/SPPRMP du 09../10/2025

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la mairie de Kouandé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, version N°4 du **07 octobre 2025.**

2. La mairie de la commune de Kouandé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des ressources du **FADeC Non Affecté (FNA)** et du **PEDIEM3** afin de financer les activités inscrites dans son budget primitif, gestion 2025 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction en BTC, d'un module de hangar à vingt (20) places, de restauration et de bloc sanitaire dans le marché de Chabicouma,

3. La mairie de la commune de Kouandé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction en BTC, d'un module de hangar à vingt (20) places, de restauration et de bloc sanitaire dans le marché de Chabicouma

BON A LANCER

4. Les exigences en matière de qualification sont :
   a) **Pour les anciennes entreprises**
   - Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts.
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024 et de l'année en cours au moins un (01) marché de construction d'une valeur de **quatre-vingt-six millions (86 000 000) FCFA HTVA,** justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signés par les maitres d'ouvrages ou de leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

- Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification,

➢ **Exigences financières des anciennes entreprises :**

- Disposer d'avoir liquides, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **vingt-huit millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (28 666 667) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années 2021, 2022 et 2023, un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **quatre-vingt-six millions (86 000 000) FCFA HTVA**, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point I de l'annexe A-3-2.

b) Exigences techniques et expériences des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans années d'exercices.

➢ **Capacité technique et d'expériences** :

➢ **Pour chacun des lots**

BON A LANCER

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts.
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.
  - Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification,

➢ **Exigences financières des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans années d'exercices.**

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.
- Disposer d'avoir liquides, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin pour un montant de **vingt-huit millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (28 666 667) FCFA**
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnel indiquant l'objet du marché d'un montant de **quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent mille (98 900 000) FCFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la mairie de Kouandé ; Email : tonahinanicet@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ...09...../10/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, de 08h 00' à 12h30' heures locales (GMT+1) et de 14h à 17h30' heures locales (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées par lot en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre, de la garantie de soumission ou déclaration de garantie et la fiche de renseignement du candidat (s'assurer des bonnes terminologies techniques) sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall au plus tard le 31/10/2025 à 10heures 00 minute, heures locales (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après « grande salle de réunion de la mairie de Kouandé dans les nouveaux locaux de la mairie le 31/10/2025 **à 10 heures 30 minutes**, heures locales (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent soixante mille (860 000)** FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des marchés publics,
de la mairie de Kouandé

MDGL - DEP ATACORA * COMMUNE DE KOUANDE LA PRMP

Anicet H. TONAHIN

BON A LANCER

MDN
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 01/10/2025
Nom ...
Prénom Ronaldo
Signature

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

MARCHE DE SERVICES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

émis le : 03/10/2025

pour la conclusion d'un accord-cadre à contrats subséquents pour les prestations d'entretien et nettoyage des bureaux et espaces verts au titre de l'année 2026 (pour 1 an)

Appel d'offres n° : S_MDN_109556

Source de financement : *BUDGET NATIONAL*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 048003006 231212001000000 1 0139 2526

BON A LANCER

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Romaric H. A. MENSAH

SEPTEMBRE 2025

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
Le Délégué MDN

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER

Table des matières

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES 3
Section 0. Avis d'appel d'offres 4
Section I. Règlement particulier de l'appel d'offres 9
Sous-section A. Instructions aux candidats 9
Sous-section A : Instructions aux candidats 11
Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) 59
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification 65
Section II. Formulaires de soumission 84
PARTIE II – PROGRAMME D'ACTIVITES 130
Section III. Programme d'activités 131
PARTIE III –MARCHE 137
Section IV. Cahier des clauses administratives générales CCAG 139
Section V. Cahier des clauses administratives particulières CCAP 161
Section VII : Cahier des clauses environnementales et sociales 168
Section VIII. Formulaires du Marché 184
Modèle d'Acte d'engagement 185
Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances) 187
Modèle de garantie de bonne exécution (Cautionnement) 189
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances) 191
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (cautionnement) 193
Modèle de déclaration sur l'honneur tenant lieu de garantie de restitution de l'avance de démarrage au profit des MPME 195
Modèle de lettre de confirmation de la capacité financière 196
Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs 197
Modèle de marché 199

BON A LANCER

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Objet : Accord-cadre à contrats subséquents pour les prestations d'entretien et nettoyage des bureaux et espaces verts au titre de l'année 2026 (pour 1 an).

Référence de l'AAO : S_MDN_109556

AOON N° 90/MDN/PRMP/SP-PRMP/SA du 03/10/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la défense nationale publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **10 septembre 2025**.

2. Le Ministère de la défense nationale a obtenu dans le cadre de son budget des crédits, afin de financer les programmes 1 et 2 de ses plans de travail annuel gestion 2025 intitulés respectivement « Pilotage et soutien aux services », « Protection du territoire national », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à « **l'accord-cadre à contrats subséquents pour les prestations d'entretien et nettoyage des bureaux et espaces verts au titre de l'année 2026 (pour 1 an)» S_MDN_109556**.

BON A LANCER

3. Le Ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des prestations relatives à « **l'entretien et nettoyage des bureaux et espaces verts au titre de l'année 2026 (pour 1 an)** » regroupées en un lot unique (montant maximum 297.000.000 FCFA).

NB : le montant prévisionnel ci-dessus indiqué est un montant annuel hors taxes.
La durée de l'accord-cadre est d'un (01) an, non renouvelable.
Les variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; **E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics **sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée** de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales).

6. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de douze (12) mois. Le délai de d'exécution pour chaque contrat subséquent est de quarante-cinq (45) jours en conformité avec l'IC 13.2 des DPAO, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage ».

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences (**conditions cumulatives**) :

  - Être une entreprise ou groupe d'entreprise exerçant dans le domaine du nettoyage des bureaux et espaces verts ou d'aménagement du territoire, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé;
  - Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (**2022, 2023,2024**), **et de l'année en cours 2025** au moins deux (02) marchés similaires en nature c'est-à-dire portant sur des prestations d'entretien et de nettoyage de bureaux et espaces verts (au moins un des marchés doit avoir pour objet entretien et nettoyage de bureaux et espaces verts, aménagement du territoire ou entretien des infrastructures) et en valeur égale chacun au moins à **222.750.000** FCFA hors taxes justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de service fait appuyées des copies de contrats enregistrés au domaine (page de garde, page portant le montant et page de signature);
  - Disposer d'un personnel clé, un agent d'entretien ayant une formation professionnelle avec quatre (04) ans d'expériences générales et ayant exécuté deux (02) marchés d'entretien et nettoyage de bureaux et espaces verts, aménagement du territoire ou entretien des infrastructures, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de service fait appuyées des copies de contrats enregistrés au domaine (page de garde, page portant le montant et page de signature); avec les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire. La liste du personnel doit être conforme au modèle PER inclus dans la section II, Formulaires de soumission ainsi que les curriculums vitae du personnel ;
  - Disposer de matériels d'entretien et de nettoyage entre autres (désherbeuse, nettoyeur, laveuse, balayeuse, balais métalliques, râteaux, pelles, brouettes, pioches, bottes, gants, chaussures de sécurité...). La liste de matériel doit être conforme au modèle MAT inclus dans la section II, Formulaires de soumission.

    ➢ **NB** : Les marchés similaires sont ceux exécutés et entendus comme étant soit des accords-cadres assortis de contrats subséquents ou bons de commande (dont le cumul de montants est égal au moins au montant minimum exigé pour le marché similaire qui est de 222.750.000 FCFA hors taxes) soit des contrats de marché de montant égal au moins à 222.750.000 FCFA hors taxes chacun.

- Capacité financière (**conditions non cumulatives**) :

  - avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (**2022, 2023, 2024**) un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant supérieur ou égal à **297.000.000 FCFA**, justifié par les états financiers certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables agréés établis dans les formes prescrites par l'annexe A

ou ;

NON A LANCER

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **49.500.000 FCFA** hors taxes, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'Etat béninois.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

- Capacité technique et expériences (**conditions cumulatives**):
  - Être une entreprise ou groupe d'entreprise exerçant dans le domaine du nettoyage des bureaux et espaces verts ou d'aménagement du territoire, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé;
  - Disposer d'un personnel composé de :

    - **personnel d'encadrement**, titulaire d'un BAC toutes catégories confondues au moins avec quatre (04) ans d'expériences générales de marchés d'entretien et ayant exécuté deux (02) marchés d'entretien et nettoyage de bureaux et espaces verts, aménagement du territoire ou entretien des infrastructures, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de service fait appuyées des copies de contrats enregistrés au domaine (page de garde, page portant le montant et page de signature); avec les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire.
    NB : Au moins un des marchés exécutés doit être au minimum d'une valeur de **222.750.000 FCFA hors taxes.**

    -**personnel clé**, agent d'entretien ayant une formation professionnelle avec quatre (04) ans d'expériences générales de marchés d'entretien et ayant exécuté deux (02) marchés d'entretien et nettoyage de bureaux et espaces verts, aménagement du territoire ou entretien des infrastructures, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de service fait appuyées des copies de contrats enregistrés au domaine (page de garde, page portant le montant et page de signature); avec les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire.
    NB : Au moins un des marchés exécutés doit être au minimum d'une valeur de **222.750.000 FCFA hors taxes.**
    La liste du personnel doit être conforme au modèle PER inclus dans la section II, Formulaires de soumission ainsi que les curriculums vitae du personnel.

  - Disposer de matériels d'entretien et de nettoyage entre autres (désherbeuse, nettoyeur, laveuse, balayeuse, balais métalliques, râteaux, pelles, brouettes, pioches, bottes, gants, chaussures de sécurité...). La liste de matériel doit être conforme au modèle MAT inclus dans la section II, Formulaires de soumission.

- Capacité financière **(conditions cumulatives)** :
  - les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent avoir une assurance de risques professionnels d'un montant au moins égal à **326.700.000** FCFA pendant la validité de l'accord-cadre. L'assurance à fournir dans le cadre des

BON A LANCER

consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent.

et;

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **49.500.000 FCFA** hors taxes, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'Etat béninois.

NB : la capacité financière doit être délivrée par une institution à caractère financier agréée au Bénin. Le soumissionnaire étranger non résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section VII formulaires de soumission.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de l'avis d'appel d'offres à compter du 09/10/2025 ..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales) **sis à Jéricho 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A TIRER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics **sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée** au plus tard le 30/10/2025 ..... à 10 heures précises (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** sis à Jéricho ; 2ème étage de l'immeuble AZONWAKIN, le ....30/10/2025..... à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant au moins égal à **2.970.000 FCFA**. La garantie à fournir dans le cadre de cette consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent.

Cette garantie est à renouveler à l'occasion de la présentation des offres préalablement à la conclusion de chaque contrat de marché subséquent.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 03 / 10 /2025

BON A LANCER

Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA
Personne Responsable des Marchés Publics/MDN

MDN
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 01/10/2025
Nom HEHOUENOU
Prénom Edwige
Signature

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES *OUVERT NATIONAL*

émis le : 03/10/2025

Pour la conclusion d'un accord-cadre à contrats subséquents pour l'acquisition de pièces de rechange et d'équipements divers dans le cadre de l'exploitation des aéronefs au titre de 2026 (pour 1 an)

Appel d'offres N° : F_EMAA_109552

Source de financement : *Budget national*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 048003006 231212001000000 1 0139 2523

BON A LANCER

SEPTEMBRE 2025

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Romaric H. A. MENSAH

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
Le Délégué MDN

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Appel d'offres ouvert national pour l**a conclusion d'un accord-cadre à contrats subséquents pour l'acquisition de pièces de rechange et d'équipements divers dans le cadre de l'exploitation des aéronefs au titre de 2026 (pour 1 an).**

Référence SIGMAP : F_EMAA_109552

AOON N° 89 |MDN | PRMP | SP-PRMP|SA du 03|10|25

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la défense nationale publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **10 septembre 2025.**

2. Le Ministère de la défense nationale a obtenu dans le cadre de son budget des crédits, afin de financer les programmes 1 et 2 du plan de travail annuel gestion 2025 intitulés respectivement « Pilotage et soutien aux services », « Protection du territoire national », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de pièces de rechange et d'équipements divers dans le cadre de l'exploitation des aéronefs au titre de 2026 (pour 1 an).**

3. Le Ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les pièces de rechange, matériels et équipements pour l'exploitation des aéronefs regroupés en un lot unique (montant maximum 295.000.000 FCA).

NB : le montant prévisionnel ci-dessus indiqué est un montant annuel hors taxes non renouvelable

La durée de l'accord-cadre est d'un an (01) an, non renouvelable.

Les variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail :**

mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée) de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales), et prendre connaissance des documents de la demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics.

6. Le délai de livraison au plus tôt est de quarante-cinq (45) jours et au plus tard de soixante (60) jours en conformité avec l'IC 13.2 des DPAO, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour chaque contrat subséquent ».

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

Capacité technique et expériences **(conditions cumulatives)** :

- Être une entreprise ou groupe d'entreprise exerçant dans le domaine de la livraison de pièces de rechange et équipements pour des aéronefs, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé ;

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années **(2022, 2023, 2024)** et de l'année en cours **2025**, au moins **deux (02) marchés de fournitures** dont au moins un (01) marché de livraison de pièces de rechange et équipements pour des aéronefs et en valeur égale chacun au moins à **221.250.000 FCFA** hors taxes justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception appuyés des copies de contrats enregistrés au domaine (page de garde, page portant le montant et page de signature) ou bons de commande;

BON A LANCER

- Disposer d'un moyen de transport logistique pour l'acheminement des matériels. La liste de matériel doit être conforme au modèle MAT inclus dans la section II, Formulaires de soumission.

  - **NB : Les marchés similaires sont ceux exécutés et entendus comme étant soit des accords-cadres assortis de contrats subséquents ou bons de commande (dont le cumul de montants est égal au moins au montant minimum exigé pour le marché similaire qui est de 221.250.000 FCFA hors taxes) soit des contrats de marché de montant égal au moins à 221.250.000 FCFA hors taxes chacun.**

  - Capacité financière **(conditions non cumulatives)**:

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années **(2022, 2023, 2024)** un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant supérieur ou égal à **295.000.000 FCFA**, justifié par les états financiers certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables agréés établis dans les formes prescrites par l'annexe A ;

Ou ;

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **49.166.667 FCFA** hors taxes, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'Etat béninois.

NB : la capacité financière doit être délivrée par une institution à caractère financier agréée au Bénin. Le soumissionnaire étranger non résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section VII formulaires de soumission.

a) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Capacité technique et expériences **(conditions cumulatives) :**

- Être une entreprise ou groupe d'entreprise exerçant dans le domaine de la livraison de pièces de rechange et équipements pour des aéronefs, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé ;
- Les entreprises naissantes peuvent être autorisées à fournir, en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles en matière de livraison de pièces de rechange, matériels et équipements pour l'exploitation des aéronefs des personnels affectés à l'exécution du marché à savoir :

  - **Personnel d'encadrement**, titulaire d'un BAC+2 au moins en gestion commerciale avec quatre (04) expériences générales de marchés de fournitures au moins et ayant exécuté un (01) marché de livraison de pièces de rechange et équipements pour l'exploitation des aéronefs justifiés par le diplôme, le curriculum vitae, la copie légalisée de l'attestation de travail en lien avec le marché appuyée par le contrat correspondant (page de garde, page portant le montant et page de signature) et l'attestation de travail en lien avec l'entreprise.

  - **Personnel clé**, titulaire du BAC toutes catégories confondues avec quatre (04) expériences générales de marchés de fournitures au moins et ayant exécuté un (01) marché de livraison de pièces de rechange et équipements pour l'exploitation des aéronefs, justifiés par le diplôme, le curriculum vitae, la copie légalisée de l'attestation de travail en lien avec le marché appuyée par le contrat correspondant (page de garde, page portant le montant et page de signature) et l'attestation de travail en lien avec l'entreprise.

- Disposer d'un moyen de transport logistique pour l'acheminement des matériels. La liste de matériel doit être conforme au modèle MAT inclus dans la section II, Formulaires de soumission.

Capacité financière (**conditions cumulatives**) :

- les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent avoir une assurance de risques professionnels d'un montant au moins égal **324.500.000 FCFA** pour chaque année pendant la validité de l'accord-cadre. L'assurance à fournir dans le cadre de cette consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent ;

  et;

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **49.166.667 FCFA** hors taxes, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'Etat béninois.

NB : la capacité financière doit être délivrée par une institution à caractère financier agréée au Bénin. Les pièces à fournir doivent être légalisées dans les offres originales et non des légalisations scannées. Le soumissionnaire étranger non résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section VII formulaires de soumission.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 09 / 10 /**2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie poste. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : https://marches-publics.bj* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN** au plus tard le 30/10/**2025** à 10 heures 00 minutes. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et

simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** sis à Jéricho ; 2ème étage de l'immeuble AZONWAKIN, le .....30/10/2025..... à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant au moins égal à **2.970.000 FCFA**. La garantie à fournir dans le cadre de cette consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent.

Cette garantie est à renouveler à l'occasion de la présentation des offres préalablement à la conclusion de chaque contrat de marché subséquent.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 03 / 10 /2025

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA
Personne Responsable des Marchés Publics/MDN



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI **N°**62/040-025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 23/09/2025 relatif à la sélection d'un cabinet pour l'élaboration du Plan de Gestion des Déchets Solides et Ménagers (PGDSM) de la Commune de Djougou (Relance).

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DST_101059

Source de financement : FADeC BRIC *(Banque Mondiale : crédit IDA + Budget National, mécanisme du Programme pour les résultats (PforR))*

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2191

Commencé le *06/10/2025*
Achevé le *06/10/2025*

OCTOBRE 2025

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DE PLIS

Objet : N°62/040-025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 23/09/2025 relatif à la sélection d'un cabinet pour l'élaboration du Plan de Gestion des Déchets Solides et Ménagers (PGDSM) de la Commune de Djougou (Relance).

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFqC).

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 06 octobre, à partir de 10 heures 35 mn, dans la salle de conférence N°2 de la Mairie de Djougou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des dossiers de manifestations d'intérêt relatifs au marché cité en objet.

L'AMI a fait l'objet de publication dans le Journal des Marchés Publics du 25/09/2025 paru sous le N°519 et le journal la Nation du 25/09/2025 paru sous le N°8831.

Le Dossier d'Appel à Concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Mairie de Djougou le 22/09/2025 selon le procès-verbal transmis par bordereau N°0122/CD/CCMP/S-CCMP/ du 22/09/2025.

La date limite de remise des manifestations d'intérêts était fixée au 06/10/2025 à 09h 00mn.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°62/63/CD/SE/PRMP/DDLP/SP-PRMP/SA du 26/09/2025, les personnes suivantes :

Président : LANIGNAN A. Abou Assistant/PRMP représentant de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Djougou ;
Rapporteur : TCHENGA B. Isaac, Représentant du DST
Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations *avec voix délibérative*
Mairie Djougou	ZOHOUN Ayaba Jocelyne	DADE	*voix deliberative*

La Cellule de Contrôle des Marché

- BOSSOU C. Guy, Représentant du Chef de la CCMP/Mairie Djougou.

Les autres membres de la COE invités, n'ont pas pu se faire représenter.

Aux date et heure limites de dépôt des manifestations dix (10) candidats ont retiré l'AMI et cinq (05) soumissionnaires ont déposé leurs plis.
Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des dossiers a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires

dont les dossiers ont été réceptionnés et enregistrés dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**Soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN**	03/10/2025 17 H 10 mn	YAKPE Dieudonné Tél : 01 40 26 00 00	BENIN	RAS
2	**Soumissionnaire N°2 IRC SARL**	06/10/2025 08 H 00 mn	AHOSSOUGLA Sylvain Tél : 01 97 07 62 75	BENIN	RAS
3	**Soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH)**	06/10/2025 08 H 07 mn	BEHANZIN Innocent Tél : 01 43 64 03 03	BENIN	RAS
4	**Soumissionnaire N°4 Groupement GEREP/ ESSOR**	06/10/2025 08 H 17 mn	BONI Nouhoum Tél : 01 56 58 42 03	BENIN	RAS
5	**Soumissionnaire N°5 GROUPEMENT GVD-AFRIQUE/AGECET BENIN**	06/10/2025 08 H 38 mn	KOUZOUNHOU E. M. Raoul Tél : 01 97 41 00 53	BENIN	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

❖ **Examen de recevabilité des plis**

Tableau de recevabilité des plis suivant les quatre (04) mentions prescrites dans le PV type d'ouverture de juin 2023.

A.

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN	Soumissionnaire N°2 IRC SARL	Soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH)	Soumissionnaire N°4 GEREP ESSOR	Soumissionnaire N°5 GROUPEMENT GVD-AFRIQUE/AGECET BENIN
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

****

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN	Soumissionnaire N°2 IRC SARL	Soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH)	Soumissionnaire N°4 GEREP ESSOR	Soumissionnaire N°5 GROUPEMENT GVD-AFRIQUE/AGECET BENIN
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait de l'AMI	Oui	Oui	Oui	Oui	NON
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**

Observations

Soumissionnaire N°5 GROUPEMENT GVD-AFRIQUE/AGECET BENIN

Le Candidat AGECET a retiré l'AMI. Mais c'est en réalité, le Groupement GVD-AFRIQUE/AGECET BENIN qui a soumissionné. Ces deux entités sont deux personnes morales différentes. Ce qui entraine le rejet du dossier conformément au **NB du point 12 de l'AMI**. Il a été invité à retirer son pli séance tenante, mais il n'était pas présent.

B. Tableau complémentaire de recevabilité des plis suivant les exigences prescrites par l'avis n°2025-004/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SARpi/SA du 21/01/2025 et le point 12 de l'AMI

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN	Soumissionnaire N°2 IRC SARL	Soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH)	Soumissionnaire N°4 GROUPEMENT GEREP ESSOR
1	Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Rédaction du dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Présence de l'original physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Présence de la copie simple physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui	Oui	Oui	Oui
5	Présence de la clé USB dans le pli	Oui	Oui	Oui	Oui
6	Présence de la version électronique scannée *de l'original* du dossier de manifestation d'intérêt sur clé USB en format PDF	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des plis : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**

LEGENDE : Oui ou Non

Observations : La séance a été suspendue et reprise pour plus d'éclaircissement sur la recevabilité des plis et a donné lieu aux observations ci-après :

****

Soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN

D'après le point 1 du tableau « complémentaire de recevabilité des plis suivant les exigences prescrites par l'avis n°2025-004/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SARpi/SA du 21/01/2025 et le point 12 de l'AMI », portant « *Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI* », le soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN a indiqué sur son enveloppe les mentions ci-après :

- ✓ Manifestation d'intérêt pour les prestations de la sélection d'un cabinet pour l'élaboration du Plan de Gestion des Déchets Solides et Ménagers (PGDSM) de la Commune de Djougou (Relance) ;
- ✓ Référence du marchés PI_DST_101059
- ✓ Avis N°62/040-25/SE/CD/PRMP/DST/SP-PRMP du 23/09/2025 au lieu de l'avis N°62/040-025/SE/CD/PRMP/DST/SP-PRMP du 23/09/2025.

Alors le soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN a respecté au moins une mention indiquant l'AMI.

Le soumissionnaire N°2 IRC SARL

D'après le point 1 du tableau « complémentaire de recevabilité des plis suivant les exigences prescrites par l'avis n°2025-004/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SARpi/SA du 21/01/2025 et le point 12 de l'AMI », portant « *Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI* », le soumissionnaire N°2 IRC SARL a indiqué sur son enveloppe les mentions ci-après :

- ✓ A la Mairie de Djougou ;
- ✓ Attention : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- ✓ Adresse : Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la Commune de Djougou, bâtiment F, bureau F9 ;
- ✓ Tél : 01 58 77 36 44/ 01 55 27 79 06 ; E-mail : prmp2djougou@gmail.com ;
- ✓ Avis de Manifestation d'Intérêt n°. PI_DST_101059 ;
- ✓ Objet : SELECTION D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DES DECHETS SOLIDES ET MENAGERS (PGDSM) DE LA COMMUNE DE DJOUGOU (RELANCE).
- ✓ A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres

Alors le soumissionnaire N°2 IRC SARL a respecté au moins une mention indiquant l'AMI.

Soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH)

D'après le point 1 du tableau « complémentaire de recevabilité des plis suivant les exigences prescrites par l'avis n°2025-004/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SARpi/SA du 21/01/2025 et le point 12 de l'AMI », portant « *Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI* », le soumissionnaire S3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH) a indiqué sur son enveloppe les mentions ci-après :

- ✓ MANIFESTATION D'INTERET POUR ELABORATION DU PLAN DE GESTION DES DECHETS SOLIDES ET MENAGERS (PGDSM) DE LA COMMUNE DE DJOUGOU) ;
- ✓ Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Mairie de Djougou.

****

L'objet du marché inscrit par le soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH), ne porte pas la mention « relance »
Alors le soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH) a respecté au moins une mention indiquant l'AMI.

Soumissionnaire N°4 GROUPEMENT GEREP ESSOR

D'après le point 1 du tableau « complémentaire de recevabilité des plis suivant les exigences prescrites par l'avis n°2025-004/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SARpi/SA du 21/01/2025 et le point 12 de l'AMI », portant « *Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI* », le soumissionnaire S4 GROUPEMENT GEREP ESSOR a indiqué sur son enveloppe les mentions ci-après :

- ✓ « MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DES DECHETS SOLIDES ET MENAGERS (PGDSM) DE LA COMMUNE DE DJOUGOU » Relance ;
- ✓ Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la Commune de Djougou, bâtiment F, bureau F9.

Alors le soumissionnaire N°4 GROUPEMENT GEREP ESSOR a respecté au moins une mention indiquant l'AMI.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque dossier de manifestation d'intérêt. Les dossiers de manifestation d'intérêt ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

C. Tableau d'ouverture des plis

N°	ELEMENTS A VERIFIER	Soumissionnaires			
		Soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN	Soumissionnaire N°2 IRC SARL	Soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH)	Soumissionnaire N°4 GROUPEMENT GEREP/ ESSOR
001	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
002	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
003	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
004	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F
005	Accord de groupement	F	NA	NA	F
006	Registre de commerce et/ou les statuts	F (BENCHMARK créée le 07/01/2021 au Bénin et ERA	(Créée le 30/01/2014 au Bénin)	(Créée le 24/08/2014 au Bénin)	(GEREP créée 27/01/1999 en Tunisie et ESSOR créée le

****

		CAMEROUN créée le 26/09/2013 au Cameroun)			07/09/2004 au Bénin)
007	Preuves des expériences générales	F	F	F	F
008	Preuves des expériences similaires	F	F	F	F
009	Note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme	F	F	F	F
010	Liste du personnel	F	F	F	F
011	Copies simples des diplômes	F	F	F	F

OBSERVATIONS

Soumissionnaire N°1 GROUPEMENT BENCHMARK /ERA CAMEROUN

Néant.

Soumissionnaire N°2 IRC SARL

Néant.

Soumissionnaire N°3 AFRICAN DYNAMIC HOUSE (ADH)

Néant.

Soumissionnaire N°4 GROUPEMENT GEREP ESSOR

IL est inscrit sur la page de garde de la manifestation d'intérêt du soumissionnaire :

- **Avis : 62/021-025/SE/CD/PRMP/DST/SP-PRMP**
- **Soumis : 13 Juin 2025.**

Observations

- des soumissionnaires : Préciser les fois à venir dans l'AMI, de façon précise, les mentions à inscrire sur l'enveloppe.

- des membres du ou de la COE :
- Organe de Contrôle : RAS

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 03 mn.

Fait à Djougou le 06/10/2025.

****

Ont signé :

NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	SIGNATURE
LANIGNAN A. Abou	Assistant /PRMP/Mairie Djougou/Co-SIRAT	
TCHENGA B. Isaac	Représentant du DST	
ZOHOUN Ayaba Jocelyne	DADE	

****

Centre National de Sécurité Routière

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres (dossier d'appel d'offres)
n°015/PRMP/CNSR/ST/SAF/S-PRMP du 11 septembre 2025
Addendum N°1/017/CNSR/PRMP/S-PRMP du 25 septembre 2025

Objet : *Acquisition et installation de groupes électrogènes pour la Direction du CNSR, les annexes de Bohicon, Tangbo et de Parakou.*

Référence de la DRP : *F_CNSR_100571*

Source de financement : *Budget Autonome du CNSR*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *235*

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le lundi 06 septembre 2025
Achevé le lundi 06 septembre 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres *n°015/PRMP/CNSR/ST/SAF/S-PRMP du 11/09/2025 et de l'addendum n°1/017/CNSR/PRMP/S-PRMP du 25/09/2025* relatif à l'acquisition et installation de groupes électrogènes pour la Direction du CNSR, les annexes de Bohicon, Tangbo et de Parakou

Mode de passation : Dossier d'appel d'offres

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi six octobre à dix heures trente minutes, dans la salle de réunion du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) sise à Ekpè, le Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) a fait l'objet de publication dans le journal des marchés publics n°515 du 11 septembre, dans le quotidien de service public "La Nation" n°…8823 du lundi 15 septembre 2025 et sur le portail web national des marchés publics à compter du 11 septembre 2025. L'addendum n°01/017CNSR/PRMP/S-PRMP du 23 septembre 2025 au Dossier d'Appel d'Offres de prorogation de délai a été aussi publié dans le journal la nation N°8831 du jeudi 25 septembre 2025 et dans le journal des marchés publics n°519 du 25 septembre 2025 fixant la date limite de remise des offres pour le lundi 06 octobre 2025 à 10heures 00 minute.

Le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal n°060/CCMP-CNSR/2025 du 02 septembre 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°012/CNSR/PRMP/SP du 29 septembre 2025 :

- Président : AGLOSSI Olayitan Théodoros Aubin, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- Rapporteur : VIATONOU Basilia, Chef Secrétariat Permanent PRMP ;
- Membres du COE :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
CNSR	SINIMBOU Shébiomon	Chef Division Infrastructure, Equipement et Maintenance, Représentant le Chef Service Technique	***Voix délibérative***
CNSR	AKPAOKA Parfait	Assistant Billeteur/ Représentant le Chef Service Administratif et Financier	***Voix délibérative***

Etait également présent :

- SOBAKO Romuald, Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics du CNSR.

Les fournitures sont en lot unique qui consiste à la fourniture, la livraison et l'installation de groupes électrogènes pour la Direction du CNSR, les annexes de Bohicon, Tangbo et de Parakou.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, cinquante et un (51) candidats ont retiré le dossier et onze (11) soumissionnaires dont un (01) hors délai ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	MORAK BTP SARL	06/10/2025 08H30	EDAH M. Fernand Tél. : 0197780181	BENIN	NEANT
2	METOGIS BUSINESS	06/10/2025 09H00	MEKPOE Gislain Tél. : 0149031274	BENIN	NEANT
3	CMI SARL	06/10/2025 09H10	NOUGBODE Sandrine Tél. : 0197159918	BENIN	NEANT
4	SOCIETE ACTION GLOBALE	06/10/2025 09H14	ADJAMAI Constant Tél. : 0197659552	BENIN	NEANT
5	NEEMBA BENIN	06/10/2025 09H22	HOUAYE Josias Tél. : 0164491407	BENIN	NEANT
6	CARZONE SARL	06/10/2025 09H36	ADJI Angelbert Tél. : 0144276863	BENIN	NEANT
7	HAL SOLUTIONS MAGINTER	06/10/2025 09H38	OROU SEKO Mounirou Tél. : 0162918567	BENIN	NEANT
8	GRS BENIN	06/10/2025 09H48	ZOUNKPE Maxime Tél. : 0166873787	BENIN	NEANT
9	C2E SARL	06/10/2025 09H49	ALOBOHUNTY Rocamel Tél. : 0196070848	BENIN	NEANT
10	MB TECHNOLOGIES	06/10/2025 09H52	AROUNA Djamal Tél. : 0140118844	BENIN	NEANT
11	MECA GROUP CO	06/10/2025 10H06	BIDI Gaël Tél. : 0197453182	BENIN	NEANT

Le Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Pli 1 MORAK BTP SARL	Pli 2 METOGIS BUSINESS	Pli 3 CMI SARL	Pli 4 SOCIETE ACTION GLOBALE	Pli 5 NEEMBA BENIN	Pli 6 CARZONE SARL	Pli 7 HAL SOLUTIONS MAGINTER	Pli 8 GRS BENINGRS BENIN	Pli 9 C2E SARL	Pli 10 MB TECHNOLOGIES
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Respect de la mention à inscrire sur l'enveloppe extérieure	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Respect du nombre d'enveloppes intérieures et de la mention à inscrire sur les enveloppes	Oui	-	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
7.	Formulaire de renseignement sur le candidat avec ses annexes	Oui	-	Oui	Oui	Non	-	-	Oui	Oui	Oui
8.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie de l'offre	Oui	-	Oui	Oui	Oui	-	-	Oui	Oui	Oui

N° / Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Pli 1 MORAK BTP SARL	Pli 2 METOGIS BUSINESS	Pli 3 CMI SARL	Pli 4 SOCIETE ACTION GLOBALE	Pli 5 NEEMBA BENIN	Pli 6 CARZONE SARL	Pli 7 HAL SOLUTION S MAGINTER	Pli 8 GRS BENINGRS BENIN	Pli 9 C2E SARL	Pli 10 MB TECHNOL OGIES
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***	Accepté	Rejeté	Accepté	Accepté	Rejeté	Rejeté	Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Commentaire :

- Le soumissionnaire **METOGIS BUSINESS** (pli n°2) a mentionné sur l'enveloppe l'extérieure "CENTRE NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE" au lieu de "A MONSIEUR LA PERSONNE RESPONSABLE DU CENTRE NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE". De même, il a fait omission de la mention "LOT UNIQUE" sur l'enveloppe extérieure. Son pli est rejeté conformément à l'IC 22.2 (b) des données particulières du Dossier d'appel d'offres.
- Le soumissionnaire **NEEMBA BENIN** (pli n°5) a fourni le Formulaire de renseignement sur le candidat non signé et sans les annexes (registre de commerce). Son pli est rejeté conformément aux dispositions de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12/12/2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
- Le soumissionnaire **CARZONE SARL** (pli n°6) a fourni une seule enveloppe intérieure, ce qui est contraire aux dispositions des IC 20.2 (b) du règlement particulier du Dossier d'appel d'offres et de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12/12/2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
- Le soumissionnaire **HAL SOLUTIONS** (pli n°7) a fourni une seule enveloppe intérieure sans mention, ce qui est contraire aux dispositions des IC 20.2 (b) du règlement particulier du Dossier d'appel d'offres et de la circulaire n°2024-

005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12/12/2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

- Il faut mentionner que le pli n°11 déposé hors délai est retourné par la commission au représentant du soumissionnaire **MECA GROUP CO** contre décharge.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis[1]

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires									
		Pli 1 MORAK BTP SARL	Pli 2 METOGIS BUSINESS	Pli 3 CMI SARL	Pli 4 SOCIETE ACTION GLOBALE	Pli 5 NEEBA BENIN	Pli 6 CARZONE SARL	Pli 7 HAL SOLUTIONS MAGINTER	Pli 8 GRS BENIN	Pli 9 C2E SARL	Pli 10 MB TECHNOLOGIES
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant		Néant	Néant				Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant		Néant	Néant				Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant		Néant	Néant				Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui		Oui	Oui				Oui	Oui	Oui
5.	Présence de clé USB	Oui		Oui	Oui				Oui	Oui	Oui
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	Oui		Oui	Oui				Oui	Oui	Oui
7.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F		F	F				F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F			F				F	F	F
9.	Rabais	Néant		Néant	Néant				Néant	Néant	Néant

[1] En fonction du type de marché supprimer les pièces non nécessaires

[2] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires									
		Pli 1 MORAK BTP SARL	Pli 2 METOGIS BUSINESS	Pli 3 CMI SARL	Pli 4 SOCIETE ACTION GLOBALE	Pli 5 NEEBA BENIN	Pli 6 CARZONE SARL	Pli 7 HAL SOLUTIONS MAGINTER	Pli 8 GRS BENIN	Pli 9 C2E SARL	Pli 10 MB TECHNOLOGIES
10.	Montant TTC de l'offre	80 242 000		72 003 600	-				78 299 986	104 238 106	-
11.	Montant HT de l'offre	68 000 000		-	63 000 000				66 355 920	88 337 378	66 999 000
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F		F	F				F	F	F
13.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F	F				F	F	F
14.	Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné	F		F	F				F	F	F
15.	La fiche technique du produit délivrée par le fabricant	F		F	F				F	F	F
16.	Prospectus	F		F	F				F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires									
		Pli 1 MORAK BTP SARL	Pli 2 METOGIS BUSINESS	Pli 3 CMI SARL	Pli 4 SOCIETE ACTION GLOBALE	Pli 5 NEEBA BENIN	Pli 6 CARZONE SARL	Pli 7 HAL SOLUTIONS MAGINTER	Pli 8 GRS BENIN	Pli 9 C2E SARL	Pli 10 MB TECHNOLOGIES
17.	Attestation de capacité financière	F Coris MESOFIANCE BENIN S.A . 49 152 542		F AFGC 49 152 542	F AFGC 49 152 542				F AFGC 49 152 542	F AFGC 49 152 542	NA
18.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes daté, signé et cacheté.	F		F	F				F	F	F
19.	Bordereau des prix pour les fournitures	F		F	F				F	F	F
20.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée et signée	F		F	F				F	F	F
21.	Le cahier des clauses administratives générales	F		F	F				F	F	F
22.	Le cahier des clauses administratives particulières	F		F	F				F	F	F
23.	Le cahier des clauses environnementales et sociales	F		F	F				F	F	F
24.	Formulaire ANT-2	F		F	F				F	F	F
25.	Liste du personnel à affecter à l'exécution du marché, signée	F		F	F				F	F	F
26.	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché signée	F		F	F				F	F	F
27.	Description technique des fournitures datée, signée	F		F	F				F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires									
		Pli 1 MORAK BTP SARL	Pli 2 METOGIS BUSINESS	Pli 3 CMI SARL	Pli 4 SOCIETE ACTION GLOBALE	Pli 5 NEEBA BENIN	Pli 6 CARZONE SARL	Pli 7 HAL SOLUTIONS MAGINTER	Pli 8 GRS BENIN	Pli 9 C2E SARL	Pli 10 MB TECHNOLOGIES
	et cachetée par le soumissionnaire										
28.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F		F	F				F	NA	NA
29.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis	NA		NA					NA	NA	NA
30.	Procès-Verbal de constat suivant exploit d'huissier de l'existence physique du siège du soumissionnaire,	F		F	F				F	F	F
31.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F		F	F				F	F	F
32.	Prestations similaires[3]	NA		NA	NA				NA	F	F
33.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F		F	F				F	F	F
34.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F		F	F				F	F	F

[3] On entend par acquisitions/prestations similaires de fournitures/prestations identiques en nature, montant, taille physique, complexité, méthodes/technologies, etc. Le pourcentage du montant des expériences similaires à fixer peut-être de 0,5 à 1 fois.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires									
		Pli 1 MORAK BTP SARL	Pli 2 METOGIS BUSINESS	Pli 3 CMI SARL	Pli 4 SOCIETE ACTION GLOBALE	Pli 5 NEEBA BENIN	Pli 6 CARZONE SARL	Pli 7 HAL SOLUTIONS MAGINTER	Pli 8 GRS BENIN	Pli 9 C2E SARL	Pli 10 MB TECHNOLOGIES
35.	Etats financiers des trois (03) dernières années	F		Bilan d'ouverture	F				F	2022 : F 2023 : F 2024 : F	2022 : F 2023 : F 2024 : F
36.	Paraphe de l'offre conformément à la clause 21.2 des instructions aux candidats	Oui		Oui	Non				Oui	Oui	Oui
37.	Lettre de garantie technique	F		F	F				NF	F	F
38.	Attestation d'Identification du statut de la MPME	F		F	F				F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires
NEANT

- des membres du ou de la COE

- des membres de l'organe de contrôle
NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 16h19

Fait à Ekpè, le lundi 06 octobre 2025

Le Président

AGLOSSI A. T. Aubin
PRMP / CIVSR

Le Rapporteur

Basilia VIATONOU
C/SP-PRMP

Les membres

SINIMBOU
Représentant
Rep/ ST

L'organe de contrôle

SOBAKO Romuald
CICAM - ONSR

Dossier d'appel d'offres n°015/PRMP/CNSR/ST/SAF/S-PRMP du 11/09/2025 et de l'addendum n°1/017/CNSR/PRMP/S-PRMP du 25/09/2025 relatif à l'acquisition et installation de groupes électrogènes pour la Direction du CNSR, les annexes de Bohicon, Tangbo et de Parakou

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis

(Liste des soumissionnaires)

Ekpè, le lundi 06 octobre 2025

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	NOUTE Vi Comland	METOGIS BUSINESS	Chargé de communication	0149031274	
02	AJSAMAI Constant	Societe Action Globale	Directeur Commercial	01976595 52	
03	EDAH M. Fernand	MORAK-BIP SARL	Directeur Technique	0197780181	
04	ZOUNKPE Maxime Cherry	GRS BENIN	Representant	01668777787	
05	ADJI Kadoukpe Angelbert	CARZONE	Representant	01 44276863	
06	NOUGBODE Sandrine	CMI SARL	Representante	01 95330360	
07	OROU SOKO Mamirou	HAL SOLUTIONS/ MAGISTER	Representant	02972548 89	
08	MECAGROUP CO	BIDI Gael	Representant	0197453182	

Dossier d'appel d'offres n°015/PRMP/CNSR/ST/SAF/S-PRMP du 11/09/2025 et de l'addendum n°1/017/CNSR/PRMP/S-PRMP du 25/09/2025 relatif à l'acquisition et installation de groupes électrogènes pour la Direction du CNSR, les annexes de Bohicon, Tangbo et de Parakou

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis

(Liste de l'administration)

Ekpè, le lundi 06 octobre 2025

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	AGOSSI O. Aubin	PRMP	PRMP	01 97 25 77 93	
02	SOBAKO Romuald	CNSR	C/CMP	01 97 88 50 42	
03	AKPAOKA Parfait	Représentant HDF	Assistant Billeteur	01 97 98 89 89	
04	SINIMBOU Sthéphanie	Représentant ST	ACM CDIEM	01 97 14 97 97	
05	VIATONOU Basilia	PRTTP	C/SP-PRTTP	01 97 45 47 79	

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78

Reçu ce 08/10/25
YAYA Mohamed Ikhalid
Rpt COGEP Sarl

République du Bénin

Commune d'Aplahoué

MARCHE DE SERVICES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A ENTRETIEN ET BALAYAGE DU RESEAU ROUTIER DANS DIVERS ARRONDISSEMENTS DE LA COMMUNE D'APLAHOUE [ACCORD-CADRE A BON DE COMMANDE SUR TROIS (03) ANS]

AVIS N°61/010/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 11 septembre 2025

Reçu ce 08/10/25 Reçu ce 08/10/25
Gwladys METONOU, Rpt AYIMEGNON/Plus SALAKO Marcel Associés BTP

Reçu ce 08/10/2025
TOSSA William
JC GAWAL

Référence SIGMAP : *S_STAT_105083*

Autorité contractante : Mairie Aplahoué

Source de financement : Budget autonome

Reçu ce 08/10/2025
Rpt @ CREDO BTP

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 621 et 6241

Accord de prêt : Néant

Bossou Rodrigue

Octobre 2025

Scanné avec CamScanner

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78

République du Bénin

Commune d'Aplahoué

MARCHE DE SERVICES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A ENTRETIEN ET BALAYAGE DU RESEAU ROUTIER DANS DIVERS ARRONDISSEMENTS DE LA COMMUNE D'APLAHOUE [ACCORD-CADRE A BON DE COMMANDE SUR TROIS (03) ANS]

AVIS N°61/010/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 11 septembre 2025

Référence SIGMAP : *S_STAT_105083*

Autorité contractante : Mairie Aplahoué

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 621 et 6241

Accord de prêt : Néant

Octobre 2025

Scanné avec CamScanner

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert **N°61/010/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 11 septembre 2025** relatif à entretien et balayage du réseau routier dans divers arrondissements de la Commune d'Aplahoué(Accord-cadre à bon de commande sur trois ans) **(Référence du marché : *S_STAT_105083*)**

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi **huit octobre** à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la marie d'Aplahoué, la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet. Ladite séance a été présidée par la Personne Responsable des Marchés Publics et a connu la présence effective des membres dudit Comité.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le **journal la NATION N°8825** du **17 octobre 2025**, le même jour la plateforme SIGMAP et dans le **journal des Marchés Publics N° 516 du 15 septembre 2025**.

La date limite de remise de la proposition était fixée au mercredi 08 octobre 2025 **à 10h** précises.

Le dossier **d'**Appel d'Offres Ouvert a été validé par la **Direction Départementale de contrôle des Marchés Publics du Mono-Couffo, le 11 septembre 2025** et reçu au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, le même jour dans le registre courrier arrivée.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°61/ 282 /C-APL/SE//PRMP/SP-PRMP/SA du 02/10/2025,** les personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous.

ADMINISTRATION	NOM ET PRÉNOM (S)	QUALITÉ	OBSERVATIONS
PRMP	ATCHADE Joseph	Président	voix délibérative
Directeur des Services Techniques de la Mairie	ASSOGBA S. Christel,	Membre de la COE	Voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales de la Mairie	SAGBOHAN H. Rufin	Membre de la COE	voix délibérative
Représentant de la DDLP	GBOLOU Vincent	Membre de la COE	**voix délibérative**

La prestation est en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **quinze (15) soumissionnaires** ont retiré le dossier et huit (08) soumissionnaires ont déposé leur pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Scanné avec CamScanner

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	STE DIMARS SARL	08/10/2025 à 08h09mn	SONON Stéro 01 96 98 06 57	Bénin	RAS
2	COGEP SARL	08/10/2025 à 08h18mn	YAYA Mohamed 01 96 14 93 14	Bénin	RAS
3	NEW STAR TP	08/10/2025 à 08h43mn	CHABI GUIYA Idélphonse 01 97 18 52 05	Bénin	RAS
4	CREDO BTP SARL	08/10/2025 à 08h47mn	DOSSOU Gidace 01 97 87 13 30	Bénin	RAS
5	AYIMEGNON PLUS	08/10/2025 à 09h01mn	METOME Gwladys 01 97 51 15 35	Bénin	RAS
6	JC GAWAL	08/10/2025 à 09h20mn	TOSSA Willian 01 62 21 22 40	Bénin	RAS
7	ASSOCIES BTP	08/10/2025 à 09h28mn	SALAKO Marcel 01 96 67 60 06	Bénin	RAS
8	STE LA RÉDEMPTION PAR SON SANG	08/10/2025 à 09h37mn	SOHOUGAN Laurence 01 96 93 26 31	Bénin	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La /le COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la /le COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Scanné avec CamScanner

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	STE DIMARS SARL	COGEP SARL	NEW STAR TP	CREDO BTP SARL	AYIMEGNON PLUS	JC GAWAL	ASSOCIES BTP	STE LA RÉDEMPTION PAR SON SANG
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	L'unique enveloppe extérieure marquée suivant les prescriptions de l'IC 22.2(b) des DPAO	oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature) ;	oui	oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ;	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
9.	Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ;	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
10.	Une enveloppe portant la mention « **VARIANTE** », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante (l'offre technique et/ou	NON	NON	NON	NON	NON	Non	Non	Non

Scanné avec CamScanner

Procès-verbal d'ouverture des plis

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	STE DIMARS SARL	COGEP SARL	NEW STAR TP	CREDO BTP SARL	AYIMEGNON PLUS	JC GAWAL	ASSOCIES BTP	STE LA RÉDEMPTION PAR SON SANG
	financière séparément) ainsi que sa version scannée PDF								
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Scanné avec CamScanner

N°	Éléments à vérifier	SOUMISSIONNAIES							
		STE DIMARS SARL	COGEP SARL	NEW STAR TP	CREDO BTP SARL	AYIMEGNON PLUS	JC GAWAL	ASSOCIES BTP	STE LA RÉDEMPTION PAR SON SANG
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
4.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;	F	F	F	F	F	F	F	F
8.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;	F	F	F	F	F	NF	F	F
9.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ;	F	F	F	F	F	F	F	F
10	Engagement d'utilisation d'un personnel féminin	NF	F	NF	NF	NF	NF		
11	Programme d'activités	F	F	F	F	F	F	F	F
12	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis ;	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
13.	Preuve d'appartenance au MPME	F	F	F	NF	NF	F	F	F
14.	Méthode d'exécution datée, signée et cachetée ;	F	F	F	F	F	F	F	F
15.	Liste du matériel datée, signée et cachetée ;	F	F	F	F	F	F	F	F
16.	Liste du personnel datée, signée et cachetée ;	F	F	F	F	F	F	F	F
18.	Calendrier d'exécution daté, signé et cacheté ;	F	F	F	F	F	F	F	F
19.	Description technique des services datée, signée et cachetée ;	F	F	F	F	F	F	F	F
20	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP).	NF	NF	NF	NF	NF	NF	NF	NF

Scanné avec CamScanner

	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F
	Montant TTC de l'offre	22 125 565	53 0 100 000	67216301	66310 100	31 742 000	22514	44 782 180	61837900
	Montant HT de l'offre	17 513 640		56 962667	56 195 000	26 900 000	19 800	37 951 000	51405000
21.	Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté ;	F	F	F	F	F	F	F	F
22.	Programme d'activités chiffré daté, signé et cacheté ;	F	F	F	F	F	F	F	F
23.	Cadre de sous détail des prix daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F
24	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;	F	F	F	F	F	F	F	F
25.	Références techniques	F	F	F	F	F	NF	F	F
26.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;	F	F	F	F	F	F	F	F
27.	Preuves de disponibilité des moyens matériels ;	F	F	F	NF	F	F	F	F
28	Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litige	F	F	NF	F	F	F	F	F
29	Etats financiers Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture), la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine	F	F	F	F	F	F	F	F
30	Situation financière	F	F	F	F	F	F	F	F
31	Chiffre d'affaire annuel des activités de service	F	F	F	F	F	F	F	
32	Capacité de financement	F	F	F	F	F	F	F	F
33	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F
34	Marchés en cours	F	F	F	F	F	F	F	F
35.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence	F	F	NF	NF	NF	F	NF	F

Scanné avec CamScanner

36.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;	F	F	F	F	F	F	F	F
37.	Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;	F	F	F	F	NF	NF	F	F
36.	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP ;	F	F	F	F	NF	F	F	F
38	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs conformément au modèle spécifié dans la Section VII : Formulaire de marché ;	F	F	F	F	NF	F	F	F
41.	Rabais N°1 inconditionnel	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
42.	Rabais N°2 conditionnel	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
44.	Plan de charge	F	F	F	F	F	F	F	F

Scanné avec CamScanner

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS
- des membres de la COE/du COE : RAS
- des membres de l'organe de contrôle : RAS

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14h 23 minutes

Fait à Aplahoué, le 08 octobre 2025

Le Président

Joseph AT[illegible]

Le Rapporteur

Les membres

A. Gnimè DAFIA BIO

SAGBOHAN Houssou Rufin

L'organe de contrôle

Invité mais absent

Scanné avec CamScanner

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78
Email : ContactAplahoue@mairie.bj
Aplahoué, le 08 octobre 2025

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis à l'Avis d'Appel d'offres Ouvert **N°61/010/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 11 Septembre 2025** relatif à l'entretien et balayage du réseau routier dans divers arrondissements de la commune d'Aplahoué (Accord à bon de commande sur trois (03) ans (Référence du marché : S_STAT_105083).

(Liste des soumissionnaires/représentants)

N°	Nom et prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	DOSSOU Gildace	Rpt CREDO	01 62 88 36 94	
02	METOME Gwladys	Rpt AYIMA	01 97 51 15 35	
03	SIRAKO Marcel	Rpt ASSOCIES BTP	01 96 67 60 06	
04	CHABI GUIYA Idelphonse	Rpt NEW STAR TP	01 52 26 90 99	
05	TOSSA William	Secrétaire	01 62 21 22 40	
06	SOHOUGAN Laurence	DG Adjointe	01 96 93 26 31	
07	YAYA Mohamed Khalid	S.G COGEP	01 61 80 80 61	
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

Scanné avec CamScanner

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78
Email : ContactAplahoue@mairie.bj
Aplahoué, le 08 octobre 2025

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis à l'Avis d'Appel d'offres Ouvert **N°61/010/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 11 Septembre 2025** relatif à l'entretien et balayage du réseau routier dans divers arrondissements de la commune d'Aplahoué (Accord à bon de commande sur trois (03) ans (Référence du marché : S_STAT_105083).

(Liste de l'administration)

N°	Nom et prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	ATCHADE Jacques	PRMP/Président	01976052 33	
02	DAFIA BIOA Gnimè	DAAF	01-96 65 18 82	
03	GBOLOU Vincent	Rep UDLP	01960766 35	
04	ASSOGBA S. Christel	SLT	01 40 45 61 61	
05	SAGBOHAN Houssou Rufin	DADE	01 97 57 11 46	
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

Scanné avec CamScanner



Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

COMMUNE DE COME

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n°93/006/CC/SE/DAAF/DST/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 30/06/2025 relatif à la construction et de réfection de modules de classes et réalisation de clôture dans diverses écoles de la commune de Comé

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 26 Août à 09 heures, dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Comé, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°93/192/CC/SE/DAAF/DST/PRMP/SP-PRMP/SA du 18 Juillet 2025:

- Président : Yves DOSSOU, Personne Responsable des Marchés Publics,
- Rapporteur : Anges Abel GBAKA, Juriste (Secrétaire Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics) ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie de Comé	HOUNSIAGBA Modeste	Collaborateur du Directeur des Affaires Administratives et Financières	***Avec voix délibérative***
Mairie de Comé	MADJA Kocou Dieudonné	Chef services 2tudes et Travaux (Direction des Services Techniques)	***Avec voix délibérative***
Mairie de Comé	HOUNSOUKIN Eustache	Conseiller communal	***Avec voix délibérative***
Mairie de Comé	ANANI Agbégninou Robert	Conseiller communal	***Avec voix délibérative***

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	**Intitulé :** Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau, magasin et équipement avec un bloc de latrine à quatre(04) cabines à l'EPP Oumako/A et d'un module de trois salles de classes plus équipement à l'EPP Sossigbé
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Sans objet**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°93/12/CC/SE/CCMP du 14 Juillet 2025.
Soumissionnaires [*soumissionnaires en liste*]	
- STE BENIN VISION SERVICES SARL - ACTIF SARL - ETS REINE DES ANGES SERV ICES - STE KABIYESSI 2 ETC SARL - CHARIS CONCEPT	- STE LE PRO MULTI SERVICES - MORAK BTP - NET LUMIERE SARL - SKL GROUP

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
STE BENIN VISION SERVICES SARL	Offre rejetée pour défaut de présentation. En effet, le soumissionnaire a paraphé son offre mais ne l'a pas paginé tel que stipulé à la **clause 11.1(k) des DPAO**.
ACTIF SARL	Classé 2ème après l'évaluation financière des offres avec un montant corrigé hors rabais de **soixante-six millions neuf cent quatre-vingt-treize mille six cent quatre-vingt-cinq (66 993 685) francs CFA TTC.**
ETS REINE DES ANGES SERVICES	Le pli du soumissionnaire est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO**. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *Attention Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Comé* *Adresse : Premier étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Comé, Bureau jouxtant celui du deuxième Adjoint au Maire, Rue 3.00 : boulevard du Mono. Boite postale 124 Comé* au lieu de « ***Commune de Comé*** » comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
STE KABIYESSI 2 ETC SARL	Offre rejetée pour défaut de présentation. En effet, le soumissionnaire a paraphé certaines pages de son offre mais ne l'a pas paginé tel que stipulé à la **clause 11.1(k) des DPAO**.

STE LE PRO MULTI SERVICES	Classé 3ème après l'évaluation financière des offres avec un montant corrigé hors rabais de **soixante-sept millions six cent trente-huit mille deux cent six (67 638 206) francs CFA TTC.**
MORAK BTP	Offre rejetée à l'étape de la conformité technique pour déviance majeure dans sa méthode d'exécution des travaux. En effet, le soumissionnaire évoque dans l'exécution de ses travaux de bétonnage, la réalisation de béton en élévation (chaînages et poteaux) dans un ***coffrage qui sera fait par une équipe de coffreurs bien expérimentés avec les bois blancs durs présentant une surface bien plane et moins rugueuse*** alors qu'il est question d'exécution des travaux à l'aide des ***Agglos Coffrages Spéciaux*** et dont les formats sont fournis dans les *documents graphiques* du DAO. Il se note une méconnaissance des plans objets du présent dossier d'appel d'offres.
NET LUMIERE SARL	Le pli du soumissionnaire est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO.** En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *A la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Comé* au lieu de ***« Commune de Comé »*** comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
SKL GROUP	Le pli du soumissionnaire « SKL GROUP SARL » est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO**. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *A Monsieur la PRMP de la Commune de Comé* au lieu de ***« Commune de Comé »*** comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
Attributaire	
Nom	STE CHARIS CONCEPT
Montant proposé	58 718 898 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	64 328 429 F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau, magasin et équipement avec un bloc de latrine à quatre(04) cabines à l'EPP Oumako/A et d'un module de trois salles de classes plus équipement à l'EPP Sossigbé
Prix	54 515 618 F CFA HT / 64 328 429 F CFA TTC
Délai d'exécution	quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	SANS OBJET

Lot 2	**Intitulé :** Réfection d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP Agoutomé, d'un module de classe à l'EM Pédahcomè, d'un module de trois classes à l'EPP Oumako B, d'un module d'une classe à Oumako A, de quatre modules de trois classes à l'EPP Hongodé A et B et d'un module de trois salles de classes à l'EPP Honvè-Comé.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Sans objet**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°93/12/CC/SE/CCMP du 14 Juillet 2025.
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- ACTIF SARL - ETS DEROPH SERVICES - ETS REINE DES ANGES SERV ICES - DSB INTER SARL	- STE LA REDEMPTION PAR SON SANG - STE HOUEMAHOU SARL - NET LUMIERE SARL - STE LE PRO MULTI SERVICES
Soumissionnaires écartés	

Soumissionnaires	Motifs
ACTIF SARL	Offre du soumissionnaire écartée pour déviance dans l'organisation des travaux et méthodologie d'exécution. En effet, dans l'organisation des travaux, le soumissionnaire a fait cas de *constat du terrain du projet dans une zone urbaine loti au cours de la visite de site (page 156 de l'offre technique)* alors qu'il est question de plusieurs sites dans le cas des travaux objets du présent lot et *tous ne sont pas dans la zone urbaine ni lotis.* Par ailleurs, il n'a pas participé à la visite de site. Il évoque le *transport des éléments préfabriqués par des camions grue ainsi que la réalisation des pistes d'accès aux installations de chantiers et aux postes de travail* alors qu'il s'agit des travaux de réfection des modules de classes dans diverses écoles *(pages 158 et 160 de l'offre technique).* La méthodologie prévoie *« l'implantation générale des bâtiments par les topographes à partir des plans d'implantation » et « les fouilles pour la fondation des bâtiments à une profondeur indiquée par l'Ingénieur etc... » (Pages 175 et 176 de l'offre technique).* Ces développements ne sont pas conforme au regard des travaux objets du lot 2.
ETS DEROPH SERVICES	Offre du soumissionnaire rejetée à l'ouverture des plis pour défaut de présentation de l'offre sur la clé USB. En effet, le soumissionnaire a fourmi une clé USB sur laquelle se trouvent trois (03) fichiers dénommés : * *Déclaration de garantie,* * *Les annexes,* * *Lot 2 DEROPH SERVICES.* Pas de formulaire de renseignements relatifs au candidat sur la clé USB tel que stipulé par le *circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12/12/2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin* et visé à **la clause 22.2 (b) du DPAO**.
ETS REINE DES ANGES SERV ICES	Le pli du soumissionnaire est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO**. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *Attention Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Comé* *Adresse : Premier étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Comé, Bureau jouxtant celui du deuxième Adjoint au Maire, Rue 3.00 : boulevard du Mono. Boite postale 124 Comé* au lieu de ***« Commune de Comé »*** comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
DSB INTER SARL	Le pli du soumissionnaire « DBS INTER SARL » est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO**. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *Attention : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)* *Adresse : Secrétariat Permanent de la PRMP (SP-PRMP) sis au Bureau en face de l'escalier central au 1er étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville – Tél : 01 97 23 23 80* au lieu de ***« Commune de Comé »*** comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée
STE HOUEMAHOU SARL	Offre du soumissionnaire rejetée à l'ouverture des plis pour défaut de présentation de l'offre sur la clé USB. En effet, le soumissionnaire a fourmi une clé USB sur laquelle se trouvent deux (02) fichiers dénommés : * *Offre Financière Lot 2 Comè,* * *Offre Technique Lot 2 Comè,* Pas de formulaire de renseignements relatifs au candidat et la déclaration de garantie de l'offre sur la clé USB tel que stipulé par le circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12/12/2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin et visé à **la clause 22.2 (b) du DPAO**. Certaines pages de l'offre sont paraphées mais l'offre n'est pas paginée tel que stipulé à la **clause 11.1(k) des DPAO**.
NET LUMIERE SARL	Le pli du soumissionnaire est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO.** En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *A la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Comé* au lieu de ***« Commune de Comé »*** comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
STE LE PRO MULTI SERVICES	Offre du soumissionnaire est écartée pour des déviances ci-après : * les plannings et calendriers proposés sont non conformes au délai d'exécution des travaux. En effet, le soumissionnaire a prévu mobilisé le personnel, le matériel et exécuté les travaux objet du présent lot sur **un délai de quatre (04) mois** au lieu de **trois (03) prévus au DAO**. * Dans sa méthodologie, il évoque *la réalisation des essais du sol*

	avec un laboratoire alors qu'il s'agit des travaux de réfection dans le cas espèce *(page 47 de l'offre)*. Aussi, il prévoit *exécuter les travaux de plomberie dès que le gros œuvre atteindra le niveau de soubassement etc.... (pages 51-52 de l'offre)* alors qu'il est question des travaux de réfection et non des travaux neufs (construction de nouveau bâtiment).

Attributaire		
Nom	STE LA REDEMPTION PAR SON SANG	
Montant proposé	42 834 022 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	44 683 613 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Construction de deux modules de trois salles de classes dont un avec bureau magasin et équipement à l'EPP Kpétou B, d'un module de trois salles de classes et équipement à l'EPP Djacoté, d'un module de deux salles de classes et équipement à l'EM Gadomé et réalisation de cinq cent quarante-huit virgule vingt-six mètres (548,26m) linéaire pour la clôture de l'EPP Agatogbo B et C	
Prix	37 867 469 F CFA HT	44 683 613 F CFA TTC
Délai d'exécution	Trois (03) mois	Trois (03) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	-
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	-
Autres	SANS OBJET	SANS OBJET

Lot 3	**Intitulé :** Travaux de réalisation de la clôture de 656 mètres linéaire à l'EPP Quartier.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Sans objet**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°93/12/CC/SE/CCMP du 14 Juillet 2025.
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- STE BENIN VISION SERVICES SARL - ACTIF SARL - ETS DEROPH SERVICES - DSB INTER SARL - TORO BTP	- CHARIS CONCEPT - STE LE PRO MULTI SERVICES - STE HOUEMAHOU SARL - NET LUMIERE SARL - SKL GROUP

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
STE BENIN VISION SERVICES SARL	Offre rejetée pour défaut de présentation. En effet, le soumissionnaire a paraphé son offre mais ne l'a pas paginé tel que stipulé à la **clause 11.1(k) des DPAO**.
ACTIF SARL	Offre rejetée à l'étape de la conformité technique pour non-conformité de la méthodologie d'exécution des travaux. En effet, le soumissionnaire dans sa méthodologie, a proposé ce qui suit : - La préfabrication des agglos ceux de 15 cm pour les murs en élévation au des agglos creux de 12cm prévu par les documents techniques du DAO *(Pages 180-181 de l'offre)* ; - La préfabrication des hourdis à corps creux et des poutrelles pour les dalles et l'implantation de bâtiment *(Pages 181 de l'offre)* alors qu'il est question de la réalisation de clôture ; - Le coffrage de dalle avec des étais métalliques, le décoffrage de la dalle, l'exécution des enduits horizontaux et la pose des carreaux *(Page 185 de l'offre)* alors qu'il s'agit des travaux de clôture etc. Eu égard à ces choses énumérées, la COE a noté une déviance au regard des travaux du présent lot.

ETS DEROPH SERVICES	Offre du soumissionnaire rejetée l'ouverture des plis pour défaut de présentation de l'offre sur la clé USB. En effet, le soumissionnaire a fourmi une clé USB sur laquelle se trouvent trois (03) fichiers dénommés : * *Déclaration de garantie,* * *Les annexes,* * *Lot 2 DEROPH SERVICES.* Pas de formulaire de renseignements relatifs au candidat sur la clé USB tel que stipulé par le *circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12/12/2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin* et visé à **la clause 22.2 (b) du DPAO**.
DSB INTER SARL	Le pli du soumissionnaire « DBS INTER SARL » est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO**. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *Attention : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)* *Adresse : Secrétariat Permanent de la PRMP (SP-PRMP) sis au Bureau en face de l'escalier central au 1er étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville – Tél : 01 97 23 23 80* au lieu de *« **Commune de Comé** »* comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
CHARIS CONCEPT	Offre rejetée à l'étape de la recevabilité avoir fourni un bordereau des prix unitaire (BPU) et un devis quantitatif et estimatif (DQE) non valide au regard des **clauses 29.2 b) ; 12.2 des IC et la session II, formulaires de soumission** du DAO. Cette non validité réside dans le faite que le soumissionnaire a omis le *poste 102 relatif à l'implantation de l'ouvrage* dans son BPU et DQE.
STE LE PRO MULTI SERVICES	Classé 2ème après évaluation financière des offres avec un montant corrigé hors rabais de **34 151 600 FCFA TTC.**
STE HOUEMAHOU SARL	Offre du soumissionnaire rejetée à l'ouverture des plis pour défaut de présentation de l'offre sur la clé USB. En effet, le soumissionnaire a fourmi une clé USB sur laquelle se trouvent deux (02) fichiers dénommés : * *Offre Financière Lot 2 Comè,* * *Offre Technique Lot 2 Comè,* Pas de formulaire de renseignements relatifs au candidat et la déclaration de garantie de l'offre sur la clé USB tel que stipulé par le circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12/12/2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin et visé à **la clause 22.2 (b) du DPAO**. Certaines pages de l'offre sont paraphées mais l'offre n'est pas paginée tel que stipulé à la **clause 11.1(k) des DPAO**.
NET LUMIERE SARL	Le pli du soumissionnaire est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO.** En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *A la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Comé* au lieu de *« **Commune de Comé** »* comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
SKL GROUP	Le pli du soumissionnaire « SKL GROUP SARL » est rejeté pour défaut de présentation conformément à la **clause 22.2 (b) des DPAO**. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur ses enveloppes extérieur et intérieur entre autre ce qui suit : *A Monsieur la PRMP de la Commune de Comé* au lieu de *« **Commune de Comé** »* comme autorité contractante tel que stipulé la clause ci-dessus référencée.
Attributaire	
Nom	Etablissement TORO BTP
Montant proposé	27 292 401 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	27 286 501 F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de réalisation de la clôture de 656 mètres linéaire à l'EPP Quartier.

Prix	23 124 153 F CFA HT	**27 286 501 FCFA TTC**
Délai d'exécution	Quatre (04) mois	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté les propositions d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 1 : Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau, magasin et équipement avec un bloc de latrine à quatre(04) cabines à l'EPP Oumako/A et d'un module de trois salles de classes plus équipement à l'EPP Sossighé	STE CHARIS CONCEPT	64 328 429 FCFA TTC
TOTAL		**64 328 429 FCFA TTC**

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 2 : Réfection d'un module de trois salles de classes avec bureau magasin à l'EPP Agoutomé, d'un module de classe à l'EM Pédahcomè, d'un module de trois classes à l'EPP Oumako B, d'un module d'une classe à Oumako A, de quatre modules de trois classes à l'EPP Hongodé A et B et d'un module de trois salles de classes à l'EPP Honvè-Comé.	STE LA REDEMPTION PAR SON SANG	44 683 613 FCFA TTC
TOTAL		**44 683 613 FCFA TTC**

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 3 : Travaux de réalisation de la clôture de 656 mètres linéaire à l'EPP Quartier.	ETS TORO BTP	27 286 501 FCFA TTC
TOTAL		**27 286 501 FCFA TTC**

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 10 minutes

Comé, le 26 Août 2025

Ont signé :

Le Président

Yves DOSSOU
(PRMP)

Le Rapporteur

Anges Abel GBAKA
(SP-PRMP)

Les membres

MADJA Dieudonné
(C/SET-DST)

Modeste HOUNSIAGBA
(Coll/DAAF)

Eustache HOUNSOUKIN
(Conseiller communal)

Robert Agbégninou ANANI
(Conseiller communal)

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence N° 52/007/CNK/PRMP/SP-PRMP du 21 / 05 / 2025** relatif à la construction d'un bloc de quatre (04) boutiques dallées à Nikki-centre et d'un Magasin dans l'enceinte de la Mairie (lot3).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert

L'an deux mil vingt-cinq, et le mardi 30 septembre à 10 heures 30 mn, dans la salle de délibération de la mairie de Nikki, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet, à l'issue de la réévaluation des offres.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°52/CNK/2025 D/362/SE/DAAF/SA du 02 juin 2025 :

- Président : HOUESSOUVO K. Alfred , PRMP
- Rapporteur : ADOKPO M. Romain , DST
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Nikki	MOUSSA AROUNA A. Aziz	DAAF	Membre
Mairie de Nikki	BONI Gbêboussa	1er Adjoint au Maire	Membre
Mairie de Nikki	BAH-SERO KESSE Moussa	CA/Nikki	Membre

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 3:	**Intitulé :** Construction d'un bloc de quatre (04) boutiques dallées à Nikki-centre et d'un Magasin dans l'enceinte de la Mairie (lot3).
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Montant HT > à 35 000 000**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N°032-04/DNCMP/DDCMP-B/2025 du 11/04/2025**
Soumissionnaire(s) en lice (Lot 3) :	
- LA BIBICH - SUNRISER - HARMONIE CONCEPT	

- ITINERAIRE BIS - AL FAAZAL	
Soumissionnaires écartés:	**Motifs**
- FAMIS SERVICES SARL	- L'entreprise a fourni une méthodologie d'exécution non conforme. En effet, elle comporte une rubrique « autres équipements » portant sur la fourniture des tables et bancs et autres mobiliers pour les écoles ; ce qui n'est pas en rapport avec le lot 3, qui porte plutôt sur la construction de boutiques et magasin.
- KIF BUSINESS SARL	- Le conducteur des travaux n'a fourni que 06 expériences spécifiques conformes au lieu de 08 exigées. En effet, les autres expériences spécifiques fournies sur l'attestation du conducteur des travaux portent sur les travaux de construction des infrastructures de pré collecte des ordures et des travaux de réhabilitation au lieu des travaux de construction de modules de classe/ boutiques ou bâtiments administratifs exigés dans le DAO. - Les deux chefs chantiers ont fourni chacun 04 expériences spécifiques conformes au lieu de 05 exigées. En effet, les autres expériences spécifiques fournies sur l'attestation du conducteur des travaux portent sur les travaux de construction des infrastructures de pré collecte des ordures et des travaux de réhabilitation au lieu des travaux de construction de modules de classe/ boutiques ou bâtiments administratifs exigés dans le DAO.
- BGC	- Le conducteur des travaux n'a fourni que 06 expériences spécifiques conformes au lieu de 08 exigées. En effet, les autres expériences spécifiques fournies sur l'attestation du conducteur des travaux portent sur les travaux

	d'aménagement maraicher à Savè et d'aménagement extérieur sur aérogare, au lieu des travaux de construction de modules de classe/ boutiques ou bâtiments administratifs exigés dans le DAO. - Les deux chefs chantiers n'ont fourni respectivement que 04 et 03 expériences spécifiques conformes au lieu de 05 exigées pour chacun d'eux. En effet, les autres expériences spécifiques fournies sur l'attestation du conducteur des travaux portent sur les travaux d'aménagement maraicher à Savè et d'aménagement extérieur sur aérogare, au lieu des travaux de construction de modules de classe/ boutiques ou bâtiments administratifs exigés dans le DAO.
- SIRIUS PLUS	- L'entreprise a fourni une attestation de risque professionnel d'une année antérieure à celle de passation du marché et qui n'est pas relative au marché du lot 3 pour lequel elle postule. - Le conducteur des travaux n'a fourni que 03 expériences spécifiques conformes au lieu de 08 exigées. En effet, les autres expériences spécifiques fournies sur l'attestation du conducteur des travaux portent sur les travaux de réfection/ réhabilitation, ou travaux d'aménagement ou d'asphaltage au lieu des travaux de construction de modules de classe/ boutiques ou bâtiments administratifs exigés dans le DAO. - Les deux chefs chantiers ont fourni chacun 03 expériences spécifiques conformes au lieu de 05 exigées. En effet, les autres expériences spécifiques fournies sur l'attestation du conducteur des travaux portent sur les travaux de de réfection/ réhabilitation, ou travaux

	d'aménagement ou d'asphaltage au lieu des travaux de construction de modules de classe/ boutiques ou bâtiments administratifs exigés dans le DAO. - La preuve de propriété de la bétonnière fournie par l'entreprise n'est pas conforme. En effet, elle porte le nom de la structure « SIRIUS GROUPE » et ceci n'est pas accompagnée d'une promesse de location. - La preuve de propriété du vibreur fournie par l'entreprise n'est pas conforme. En effet, elle porte le nom de la structure « SIRIUS GROUPE » et ceci n'est pas accompagnée d'une promesse de location. - La preuve de propriété des petits outillages fournie par l'entreprise n'est pas conforme. En effet, elle porte le nom de la structure « SIRIUS GROUPE » et ceci n'est pas accompagnée d'une promesse de location.
- PRIDE BENIN SARL	- L'entreprise est attributaire provisoire du lot 1 du marché et n'a pas fourni le personnel et le matériel distincts pour chacun des lots.
- CDS NEGOCE	- L'entreprise est attributaire provisoire du lot 2 du marché et n'a pas fourni le personnel et le matériel distincts pour chacun des lots.
- AL FAAZAL	- Offre classée 10ème
- HRS GROUP	Offre anormalement basse rejetée par la COE pour raison de justifications non satisfaisantes.
- SUNRISER	- Offre classée 8ème
- ITINERAIRE BIS	- Offre classée 9ème .
- SKL GROUP SARL	- Offre anormalement basse rejetée par la COE pour raison de justifications non satisfaisantes.
- HARMONIE CONCEPT	- Offre classée 7ème
- GBPA	- Offre anormalement basse rejetée par la COE pour raison de justifications non satisfaisantes
Attributaire (Lot 3)	
Nom	**LA BIBICH**

Montant proposé	**58 082 213 FCA (TTC)**	
Montant évalué (corrigé)	**58 082 213 FCA (TTC)**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché :	Construction d'un bloc de quatre (04) boutiques dallées à Nikki-centre et d'un Magasin dans l'enceinte de la Mairie (lot3).	
Prix	***Cinquante - Huit Millions Quatre – Vingt - Deux Mille Deux Cent Treize (58 082 213) Francs CFA, Toutes Taxes Comprises.***	
Délai d'exécution	05 mois	05 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	Néant
Autres	Néant	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté les propositions d'attribution provisoire ci-après :

Désignation et lot :	**Attributaire**	**Montant**
Lot 3 : Construction d'un bloc de quatre (04) boutiques dallées à Nikki-centre et d'un Magasin dans l'enceinte de la Mairie (lot3).	**LA BIBICH**	**58 082 213 FCA (TTC)**

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 30 minutes.

Fait à Nikki , le 30/ 09/ 2025

Le Président,

Alfred K. HOUESSOUVO
PRMP

Le Rapporteur,

ADOKPO M. Romain
DST

Les membres,

BONI Gbêboussa
1er Adjoint au Maire

MOUSSA AROUNA A. Aziz
DAAF

BAH-SERO KESSE Moussa
CA /NIKKI

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité- Justice-Travail

Agence béninoise pour l'Environnement

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF AU DAOI N°020/2024/PRMP/T_DG_85723/APM DU 14 NOVEMBRE 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DU BATIMENT DE L'AGENCE BENINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT (2 LOTS).

Objet du dossier d'appel à concurrence : *Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de l'Agence béninoise pour l'Environnement (2 lots).*

AOÛT 2025

Objet : Appel d'offres ouvert international n°020/2024/PRMP/T_DG_85723/APM DU 14 NOVEMBRE 2024 relatif aux travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de l'Agence béninoise pour l'Environnement (02 lots).

Mode de passation : Appel d'offres ouvert international

L'an deux mil-vingt-cinq et le jeudi 21 août 2025, dans les locaux de l'Agence béninoise pour l'Environnement, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part aux travaux, les membres de la commission mise en place par la note de service n°168/2024/DG-ABE/PRMP/AD du 28/11/2024 dont les noms sont :

Présidente : Gentilis Jessica ADJOVI, PRMP/ABE

Rapporteur : la Direction Générale (01 représentant) ;

Membres :

- ✓ Yénanmi A. Roselaine KOSSI, DAF/ABE ;
- ✓ Hermione AMOUKPO, DEES/ABE ou son représentant ;
- ✓ la Direction Générale de la Construction et de l'Habitat (02 représentants) ;
- ✓ le maître d'œuvre (03 représentants).

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de l'Agence béninoise pour l'Environnement (2 lots).	
Procédures	
Mode de passation	**DAOI**
Justification	Montant prévisionnel HT : 1 171 864 250 FCFA
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N°024/DNCMP/CEA/DCMP-CBDH/2025 du 07 février 2025
Soumissionnaires en lice	
Lot 1 : KOBAYE INTERNATIONAL	
Lot 2 : SILCO SARL	

Lot 1	
Soumissionnaire (s) écarté (s)	
Soumissionnaires	**Motifs**
RB TRAVAUX	Non-conformité du bordereau des prix unitaires daté, cacheté et signé
ETRACO	Non-conformité de la qualification du personnel : la carte d'identité du technicien en informatique et Telecom n'est pas fournie ; la carte d'identité du spécialiste HSE fournie a expiré le 18/07/2024 : elle est non valide.
VICO SARL	Non-conformité de la qualification du personnel : l'attestation de disponibilité du directeur technique est non signée ; l'attestation de travail du conducteur des travaux est non signée ; l'ingénieur génie électrique proposé a un profil de BAC+4 au lieu de BAC+5 exigé ; les attestations de travail ne sont pas signées (expériences spécifiques non attestées) pour l'ensemble du personnel.
SILCO SARL	Attributaire du lot 2
Groupement NDC GROUP – BEST BUILDING	Non-conformité du pouvoir habilitant le signataire.
MAPOLO SA	Non-conformité de l'organisation sur site, de la méthode d'exécution ou de réalisation datée, cachetée et signée Non-conformité de la lettre de soumission
Groupement MIKEM – ICEBERG – GESEB	Pour tous les postes inscrits dans le sous-détail des prix, le produit du coefficient de vente par le déboursé sec n'est pas égal au prix unitaire indiqué dans le sous détail des prix d'une part et dans le bordereau des prix unitaires et dans le DQE d'autre part (Exemple du poste 101 : installation et repli de chantier des travaux préparatoires du Rez-de-chaussée)
ZOP TP	Non-conformité de la qualification du personnel : le technicien supérieur en électricité courant fort proposé est non qualifié du fait de son diplôme obtenu dans la spécialité réseau informatique et télécommunication (courant faible).
FRANZETTI - BENIN	Non-conformité du pouvoir habilitant le signataire.

Lot 2	
Soumissionnaire(s) écarté(s)	
Soumissionnaires	**Motifs**
VICO SARL	Non-conformité de la qualification du personnel : l'attestation de disponibilité du directeur technique est non signée ; l'attestation de travail du conducteur des travaux est non signée ; l'ingénieur génie électrique proposé a un profil de BAC+4 au lieu de BAC+5 exigé. les attestations de travail ne sont pas signées (expériences spécifiques non attestées) pour l'ensemble du personnel.
KOBAYE INTERNATIONAL	Attributaire du lot 1
MAPOLO SA	Détail quantitatif et estimatif non daté, cacheté et signé, Non-conformité de la lettre de soumission
Groupement NDC GROUP – BEST BUILDING	Non-conformité du pouvoir habilitant le signataire.
Groupement MIKEM – ICEBERG – GESEB	Pour tous les postes inscrits dans le sous-détail des prix, le produit du coefficient de vente par le déboursé sec n'est pas égal au prix unitaire indiqué dans le sous détail des prix d'une part et dans le bordereau des prix unitaires et dans le DQE d'autre part (Exemple du poste 101 : installation et repli de chantier des travaux préparatoires du Rez-de-chaussée)
SIANA SARL	Non-conformité du BPU et DQE par rapport aux addenda
ATTRIBUTAIRES	
Lot 1	
Nom	**KOBAYE INTERNATIONAL**
Montant proposé	414 570 156 FCFA HT
Montant évalué (corrigé)	**413 930 156 FCFA HT**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	*Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de l'Agence béninoise pour l'Environnement (2 lots) : **Travaux de construction du nouveau bâtiment, de la guérite et de l'aménagement extérieur (lot 1)***
Prix	**413 930 156 FCFA HT**

Délai d'exécution	14 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante prise en compte (cas échéant)	Non applicable	
Autres	Néant	
Lot 2		
Nom	**SILCO SARL**	
Montant proposé	658 467 422 FCFA HT	
Montant évalué (corrigé)	**625 544 051 FCFA HT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	*Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de l'Agence béninoise pour l'Environnement (2 lots) :* ***Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment principal abritant le siège de l'ABE (lot 2).***	
Prix	**625 544 051 FCFA HT**	
Délai d'exécution	14 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante prise en compte (cas échéant)	Non applicable	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Attributaire	Lot	Montant IIT	TVA	Montant TTC
KOBAYE INTERNATIONAL	**1**	**Quatre cent treize millions neuf cent trente mille cent cinquante-six (413 930 156) FCFA**	**Soixante quatorze millions cinq cent sept mille quatre cent vingt-huit (74 507 428) FCFA**	**Quatre cent quatre-vingt-huit millions quatre cent trente-sept mille cinq cent quatre-vingt-quatre (488 437 584) FCFA**

SILCO SARL	2	Six cent vingt-cinq millions cinq cent quarante-quatre mille cinquante et un (625 544 051)	Cent douze millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent vingt-neuf (112 597 929) FCFA	Sept cent treize millions cent quarante et un mille neuf cent quatre-vingt (713 141 980) FCFA

Démarrée à 16 heures 00 minutes, la séance a pris fin à 16h 23min.

Ont signé :

La Présidente

Gentilis Jessica ADJOVI
PRMP/ABE

Le Rapporteur

Miguelle A. LEROUX
Représentant DG/ABE

Les Membres

Yénanmi A. Roselaine KOSSI
DAF/ABE

Gédéon ANAGONOU
Représentant DEES/ABE

Cyprien ALAVO
Maître d'œuvre

Ferdinand SEGO
Maître d'œuvre

Arnaud Y. QUENUM
Représentant DGCH

Dagbégnon BANKOLE
Maître d'œuvre

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres ouvert

N° 012/25/SONEB/DG/DCMQ/DAAG/PRMP/S-PRMP/SAO

Objet du dossier d'appel à concurrence :

ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU ET D'IMPRIMERIE EN ACCORD-CADRE DE DEUX ANS A BONS DE COMMANDE

Référence : F_DAAG_100353

Date du procès-verbal : 16/09/2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence : Acquisition de fournitures de bureau et d'imprimerie en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi seize septembre à dix heures, dans la salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale de la SONEB, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 170/25/SONEB/DG/PRMP/SP du 05 août 2025 :

- Président : Hugues MEHOU
- Rapporteur : Zénabou DRAMANE ADAMOU
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
SAO/PRMP	Martin ADANDE	CSAO	Avec voix délibérative
DF	Prisca DOMINGO	Comptable	Avec voix délibérative
DAJCDA	Max-Aurel AHOUANHOUN	Juriste	Avec voix délibérative
DSI	Nicaise FASSINOU	Représentant	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 1

Intitulé :	Acquisition de fournitures de bureau.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°035/2025/CCMP/SP du 27 juin 2025.
Soumissionnaires	
- DEO ET FRERE - ASH TECHNOLOGIES INTER SARL - TOPO STAR - ETS CHALOBEL SERVICES - ETS LE DEFI SCAD - TOTAL FORCE - AKOSAM SERVICE - VITALY INTERNATIONAL - PAST MONDE SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
DEO ET FRERE	La correction des erreurs a engendré une diminution de 22.210.900 FCFA HTVA du montant de l'offre du soumissionnaire, soit un taux de 24,94% (*rejet conformément aux dispositions de l'IC31.3 du règlement particulier de l'appel d'offres qui stipule que la correction de l'offre ne doit pas entraîner la variation de plus de 10% en plus ou en moins*).
ASH TECHNOLOGIES INTER SARL	Non-conformité de la lettre de déclaration de garantie fournie à celle requise dans le DAO en ces points : - Au point b) du 2), omission d'insertion du point 4 du modèle de la lettre de déclaration de garantie, dans la lettre fournie. - Non-conformité du contenu du point c) du 2) proposé à celui requis dans le modèle. - Création d'un point d) du 2) et un 5 alors que cela n'est pas requis dans le modèle.
TOPO STAR	Fourniture d'une feuille de papier A4 en lieu et place d'une rame de papier A4 comme exigé dans le DAO. Cette non-conformité entraine le rejet de l'offre.
ETS CHALOBEL SERVICE	Offre économiquement non avantageuse
ETS LE DEFI SCAD	Offre économiquement non avantageuse

TOTAL FORCE	L'enveloppe extérieure ne comporte ni l'échantillon d'une rame de papier A4, ni le formulaire de renseignement sur le candidat, ni la garantie de soumission, conformément aux dispositions du point 3 de l'addendum n° 1.
VITALY INTERNATIONAL	L'échantillon de papier A4 fourni n'est pas contenu dans l'enveloppe extérieure, conformément aux dispositions du point 3 de l'addendum n° 1.
PAST MONDE SARL	Non-conformité des mentions inscrites sur l'enveloppe extérieure à celles indiqués par le dossier d'appel d'offres concernant l'enveloppe extérieure : les mentions ne renseignent pas sur le lot pour lequel le candidat soumissionne conformément aux dispositions du point 3 de l'addendum n° 1.

Attributaire		
Nom	**AKOSAM SERVICE**	
Montant proposé	58.974.630 TTC	
Montant évalué (corrigé)	**58.974.630 FCFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de fournitures de bureau	
Prix	58.974.630 FCFA TTC	
Délai d'exécution	01 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Lot 2

Intitulé :	Acquisition de fournitures d'imprimerie.	
Procédures		
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**	
Justification	**Néant**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°035/2025/CCMP/SP du 27 juin 2025.	
Soumissionnaires		
- QUADRI SERVICES - IMPRIMERIE MINUTE DIMENSION - SELECTA		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
QUADRI SERVICES	L'enveloppe extérieure du soumissionnaire ne comporte pas les échantillons des articles du lot 2 souscrit, conformément aux dispositions du point 3 de addendum n° 1.	
IMPRIMERIE MINUTE DIMENSION	L'enveloppe extérieure du soumissionnaire ne comporte pas les échantillons des articles du lot 2 souscrit, conformément aux dispositions du point 3 de l'addendum n° 1.	
Attributaire		
Nom	**SELECTA**	
Montant proposé	59.595.310 TTC	
Montant évalué (corrigé)	59.595.310 **FCFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de fournitures d'imprimerie	
Prix	59.595.310 FCFA TTC	
Délai d'exécution	01 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté le procès-verbal de proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant FCFA TTC
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau	**ETS AKOSOM SERVICE**	58.974.630
Lot 2 : Acquisition de fournitures d'imprimerie	**SELECTA**	59.595.310

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 15 mn.

Fait à Cotonou, le 16 septembre 2025

Le Président

Hugues MEHOU

Le Rapporteur

Zénabou DRAMANE ADAMOU

Les membres

Prisca DOMINGO

Nicaise FASSINOU

Max-Aurel AHOUANHOUN

Martin ADANDE



Rubrique

Avis d'attribution définitive

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°.484./MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Construction de systèmes d'écoulement des eaux de la zone arrière via quai de déchargement	Contrat de marché N°1522/MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 21/10/2024	Trente-quatre millions quatre cent neuf mille neuf cent quatre-vingt (34.409.980) F CFA TTC	Etablissement LES DEUX F Tel : 97 64 95 87	Deux (02) mois	Néant

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
Société Nationale de Mécanisation Agricole - SoNaMA S.A
Personne Responsable des Marchés Publics
BP 01 OUIDAH

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
REVELER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N° 479 /MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition d'équipements de protection individuelle pour les usagers de l'usine de Ouidah dans le cadre de l'assemblage des matériels agricoles (Talkie-Walkie et EPI)	Contrat de marché N°2385/MEF/SoNaMA/CCMP /PRMP/SP-PRMP du 02/11/2023	Vingt-quatre millions quatre cent cinquante-quatre mille trois cent vingt (24.454.320) F CFA TTC	NOLIMIT SERVICES GROUP Tel : 61 56 05 06	Un (01) mois	Néant



GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°..485../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Réalisation de forages d'eau positifs	Contrat de marché N°0468/MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/04/2024	Quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt (98.979.580) F CFA TTC	GL CORPORATION SARL Tel : 95 36 50 50	Un (01) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
REVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°478/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Sélection d'un prestataire pour l'extension du réseau d'air comprimé, l'acquisition de compresseur d'air et de sécheur.	Contrat de marché N°2872/MEF/SoNaMA/CCMP /PRMP/SP-PRMP du 22/12/2023	Cinquante-deux millions deux cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-trois (52.252.583) F CFA TTC	MMH SERVICES SARL Tel : 97 96 89 65	Deux (02) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
REVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°.483/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition du matériel pédagogique au profit des centres de formation en irrigation	Contrat de marché N°0869/MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2024	Trente-sept millions huit cent quarante-deux mille six cent (37.842.600) F CFA TTC	ERWINA SARL Tel : 95 05 87 10	Soixante (60) jours	Néant

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE - Société Nationale de Mécanisation Agricole - SoNaMA S.A - BP 01 OUIDAH - Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
REVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°.482../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition de pompes immergées solaires et pompe de surface	Contrat de marché N°0580/MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 13/05/2024	Trois cent quatre-vingt millions six cent neuf mille (380.609.000) F CFA TTC	LECHRIS BUSINESS SARL Tel : 97 01 70 13	Six (06) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
DEVELOPPER LE POTENTIEL DE LA TERRE

N° 098../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP Ouidah, le 02/05/2024

Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA)
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
COURRIER ARRIVEE
Le 02/04/24 Heure 15h mn
Sous le N°

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES

A
Madame la Cheffe de Cellule de Contrôle
des Marchés Publics de la SoNaMA S.A
OUIDAH

Objet : Appel d'Offres National Restreint (lettre d'invitation n°09/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP DU 12/03/2024) relatif à l'acquisition de pompes immergées solaires et de pompe de surface.

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATIONS	OBSERVATIONS
01	01	Projet de contrat de marché	Transmis pour avis juridique
02	01	Preuve de disponibilité /réservation de crédit	
03	01	Preuve de publication du PV d'attribution dans le Journal ''LA NATION''	
04	02	Notification de fin de processus	
05	01	Notification d'intention d'attribuer le marché	
06	01	Offre du soumissionnaire LECHRIS BUSINESS SARL	

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
Société Nationale de Mécanisation Agricole - SoNaMA
Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU K. Henri
La Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

MARCHE PUBLIC

REPUBLIQUE DU BENIN

MARCHE N° 0580 .../MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP DU 13/05/2024

STRUCTURE :	SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE (SoNaMA S.A)

OBJET DU MARCHE : Acquisition de pompes immergées solaires et de pompe de surface

TITULAIRE :	LECHRIS BUSINESS SARL : COME-LAINTAN Tél : 97 01 70 13 ; lechrisbusiness1@gmail.com

RESERVE A L'AUTORITE CONTRACTANTE		RESERVE A LA DNCMP	
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS	12/03//2024	DATE D'APPROBATION	13/05/2024
DATE D'OUVERTURE	04/04/2024	DATE DE NOTIFICATION	23/04/2024
DATE D'ATTRIBUTION	12/04/2024		
DELAI D'EXECUTION	Six (06) mois		

FINANCEMENT	Intérieur		
	Emprunt		
	Autonome	X	100%
	Don		

NUMERO SIGMAP DU MARCHE :	F_SoNaMA_85252

MONTANT DU MARCHE	HT	322.550.000 F CFA
	TTC	380.609.000 F CFA

TYPE DE MARCHE	FOURNITURES	X
	TRAVAUX	
	PRESTATIONS DE SERVICES	
	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	

MODE DE PASSATION	AOO	
	AOR	X
	GRE A GRE	
	AMI	
	SOLLICITATION DE PRIX	
	CONSULTATION DE PRESTATAIRES	

AUTORISATION DE PROGRAMME						AUT
CREDIT DE PAIEMENT	IMPUTATIONS	MONTANT TRESOR	MONTANT DON	MONTANT EMPRUNT	MONTANT AUTONOME	
2024	39 6 86 380 83 100 27				380.609.000 F CFA TTC	

Le présent marché entre en vigueur dès sa notification au titulaire ou à une date ultérieure mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

L'entrée en vigueur du marché marque le début des obligations juridiques d'exécution et, sauf dispositions contraires du marché, le début des délais de réalisation.

Lu et accepté par

Lu et accepté par :

Ouidah, le 07/05/2024
Lu et accepté,
Le titulaire,

CHRIS BUSINESS SARL
LE DIRECTEUR
Comé (REP. DU BENIN)

HOUEHO G. Christian

Ouidah, le 07/05/2024
Présenté par,
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A,

GOUDJINOU K. Henri

Visé par,
La Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP SoNaMA S.A),

Blanche A. SOTTIN
Ouidah le 08/05/2024

Visé par,
La Directrice Financière et Comptable de la SoNaMA S.A (DFC),

Amèhouénou MAHOUGBE
Ouidah, le 08/05/2024

Approuvé par,
Le Directeur Général de la SoNaMA S.A,

Éric RENAUD
Ouidah, le 13/05/2024

REPUBLIQUE DU BENIN
TIMBRE FISCAL
1200 FRANCS
N° 0032111156

ENREGISTREMENT AU SIME PORTO-NOVO, LE 11/06/24
Fo 06 Case 320
Reçu 1838250
L'INSPECTEUR DE L'ENREGISTREMENT

Direction Générale des Impôts du MDAEP
Centre des Entreprises du Moyen Bénin
Le Chef Service d'Assiette
DGI

Rachidi MOUSSA

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°178/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 19/04/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition de matériels informatiques au profit du personnel de la SoNaMA S.A	N°0425/MEF/SoNaMA/CCMP /PRMP/SP-PRMP du 02/04/2024	Cinquante-six millions deux cent vingt-six mille cinq cent (56.226.500) F CFA TTC	HAZIEL SERVICES : 52 91 38 93	Un (01) mois	Néant

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
Société Nationale de Mécanisation Agricole - SoNaMA
Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A

N°.130../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 25/03/2024

Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA)
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
COURRIER ARRIVEE
Le 25/03/24 Heure.....mn
Sous le N°.....

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES

A
Madame la Cheffe de Cellule de Contrôle
des Marchés Publics de la SoNaMA S.A
OUIDAH

Objet : Demande de Renseignements et de Prix N°05 relatif à l'acquisition de matériels informatiques au profit du personnel de la SoNaMA S.A.

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATIONS	OBSERVATIONS
01	01	Projet de contrat de marché	Transmis pour avis juridique
02	01	Preuve de disponibilité /réservation de crédit	
03	01	Preuve de publication du PV d'attribution à la mairie de Ouidah	
04	01	Preuve de publication du PV d'attribution sur SIGMaP	
05	05	Notification de fin de processus	
06	01	Notification d'intention d'attribuer le marché	
07	01	Offre du soumissionnaire HAZIEL SERVICES	

Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU K. Henri
La Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

MARCHE PUBLIC

REPUBLIQUE DU BENIN

MARCHE N° 04.25/MEF/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP DU 02/04/2024.

STRUCTURE :	SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE (SoNaMA S.A)

OBJET DU MARCHE : Acquisition de matériels informatiques au profit du personnel de la SoNaMA S.A.

TITULAIRE :	HAZIEL SERVICES ; Tel : 52 91 38 93 ; LOKOSSA AGAME tontonsodjine@gmail.com

RESERVE A L'AUTORITE CONTRACTANTE		RESERVE A LA DNCMP	
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS	26/02/2024	DATE D'APPROBATION	29/03/2024
DATE D'OUVERTURE	12/03/2024	DATE DE NOTIFICATION	21/03/2024
DATE D'ATTRIBUTION	18/03/2024		
DELAI D'EXECUTION	Trente (30) jours		

FINANCEMENT	Intérieur		
	Emprunt		
	Autonome	X	100%
	Don		

NUMERO SIGMAP DU MARCHE :	F_SoNaMA_85260

MONTANT DU MARCHE	HT	47.649.576 F CFA
	TTC	56.226.500 F CFA

TYPE DE MARCHE	FOURNITURES	x
	TRAVAUX	
	PRESTATIONS DE SERVICES	
	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
MODE DE PASSATION	AOO	
	AOR	
	GRE A GRE	
	AMI	
	SOLLICITATION DE PRIX	
	CONSULTATION DE PRESTATAIRES	x

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT DU TIMBRE
CENTRE DES IMPOTS DES MOYENNES ENTREPRISES DU MONO ET DU COUFFO
SET

AUTORISATION DE PROGRAMME						AUTHENTIFICATION
CREDIT DE PAIEMENT	IMPUTATIONS	MONTANT TRESOR	MONTANT DON	MONTANT EMPRUNT	MONTANT AUTONOME	
2024	39 6 86 380 83 100 27				56.226.500 FCFA TTC	

Article 20- Approbation du marché
Le présent marché ne sera exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente conformément aux articles 22 et 85 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

Article 21- Enregistrement du marché
Le marché doit être soumis aux formalités d'enregistrement prévues par la réglementation en vigueur avant tout commencement d'exécution.

Article 22- Entrée en vigueur
L'entrée en vigueur du Marché est subordonnée à la réalisation des conditions suivantes :

a) l'approbation des autorités compétentes ;
b) son immatriculation et son authentification par l'organe de contrôle compétent ;
c) son enregistrement au service des domaines ;
d) sa notification au titulaire ;
e) la mise en place du financement du marché ;
f) le versement de l'avance de démarrage prévue si requis ;

Le présent marché entre en vigueur dès sa notification au titulaire.

L'entrée en vigueur du marché marque le début des obligations juridiques d'exécution et, sauf dispositions contraires du marché, le début des délais de réalisation.

Lu et accepté par :

Ouidah, le 29/03/2024
Lu et accepté,
Le titulaire,

TONTON S. Glwadys

Ouidah, le 28/03/2024
Présenté par,
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A,

GOUDJINOU K. Henri

Visé par,
La Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP_SoNaMA S.A),

Blanche A. SOTTIN
Ouidah le 29/03/2024

Visé par,
La Directrice Financière et Comptable de la SoNaMA S.A (DFC),

Améhouénou MAHOUGBE
Ouidah, le 29/03/2024

REPUBLIQUE DU BENIN TIMBRE FISCAL 1200 FRANCS N° 0083209256 4

Approuvé par,
Le Directeur Général de la SoNaMA S.A,

Éric RENAUD
Ouidah, le 29/03/2024

ENREGISTREMENT AU CIME MONO-COUFFO, LE 08/04/24
Fo 04 Case 166
Reçu 7141744
L'INSPECTEUR DE L'ENREGISTREMENT

Rachidi MOUSSA

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence **n°016/MEF/PRMP/SP du 27/06/2025** relatif à l'**Acquisition de climatiseurs au profit de la Direction Généraledu Trésor et de la Comptabilité Publique.**

Mode de passation : Appel d'offres ouvert national

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 03 septembre à partir de 15 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Bureau 102, 1er étage du bloc technique du Ministère de l'Economie et des Finances, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°**021/PRMP/COE/SP du 11/08/2025** :

- Président : **Salifou MAMAN**
- Rapporteur : **Joachim HADEGBE**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom	Qualité
DGB	**Adiatou DJIBRIL** epse **MORA LAFIA**	Représentante de la DGB
DGTCP	**Sègnon Saturnin AFOUDA**	Représentant de la DGTCP
DGML	**Michel GOSSY**	Représentant de la DGML

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé :
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°152-06/CCMP-MEF/HM/2025**
Soumissionnaire(s) [soumissionnaires en liste]	
ETS SEK SERVICES PLUS	
BENEFIK MARKETS SARL	
SIGEET SARL	
BEIC SARL	
SILCO SARL	
KAMITE INDUSTRY SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
KAMITE INDUSTRY SARL	le soumissionnaire a fourni dans son offre le RCCM de l'ETS KAMA Engineering au lieu de KAMITE INDUSTRY SARL avec lequel la demande du DAC a été faite et le plis déposé et enregistré dans le registre spécial de l'ARMP sous la dénomination de KAMITE INDUSTRY SARL. Par conséquent la pièce confirmation écrite fournie par le soumissionnaire dans son offre n'est pas valide

ETS SEK SERVICES PLUS	Conformément aux exigences de qualification à l'annexe A3-1 et au point 5.4 des Instructions aux candidats, lorsqu'un soumissionnaire n'est pas un fabricant, il lui est fait obligation de produire : - une autorisation du fabricant ; - ou une autorisation du distributeur + copie du Certificat de Partenariat du fabricant au grossiste concerné, donnée selon le formulaire de la section II. Le Soumissionnaire ETS SEK SERVICES PLUS n'étant pas fabricant devrait produire les documents sus évoqués. Or, le soumissionnaire a produit une « autorisation du fabricant » délivrée à son profit par la société TOBETON TECHNOLOGIE SARL. Il a été observé que la société TOBETON TECHNOLOGIE SARL n'étant pas un fabricant de climatiseurs de marque AIR-FROID n'est donc pas habileté à délivrer ce document ni dans la forme ni dans le fonds, nonobstant la non conformité dudit document au modèle type. AIR-FROID est par ailleurs une marque déposée de TOBETON TECHNOLOGIE qui commercialise des appareils électroménagers sous cette marque sans en être le fabricant. En l'espèce, le soumissionnaire ETS SEK SERVICES PLUS devrait produire dans son offre une « Autorisation du distributeur » accompagnée du certificat de partenariat entre lui et ledit distributeur.
BENEFIK MARKETS SARL	Conformément aux exigences de qualification à l'annexe A3-1 et au point 5.4 des Instructions aux candidats, lorsqu'un soumissionnaire n'est pas un fabricant, il lui est fait obligation de produire : - une autorisation du fabricant ; - ou une autorisation du distributeur + copie du Certificat de Partenariat du fabricant au grossiste concerné, donnée selon le formulaire de la section II. Le Soumissionnaire BENEFIK MARKETS SARL n'étant pas fabricant devrait produire les documents sus évoqués. Or, le soumissionnaire a produit une « autorisation du fabricant » délivrée à son profit par la société TOBETON TECHNOLOGIE SARL. Il a été observé que la société TOBETON TECHNOLOGIE SARL n'étant pas un fabricant de climatiseurs de marque AIR-FROID n'est donc pas habileté à délivrer ce document ni dans la forme ni dans le fonds. AIR-FROID est par ailleurs une marque déposée de TOBETON TECHNOLOGIE qui commercialise des appareils électroménagers sous cette marque sans en être le fabricant. En l'espèce, le soumissionnaire BENEFIK MARKETS devrait produire dans son offre une « Autorisation du distributeur » entre lui et ledit distributeur au lieu de « Autorisation du fabricant » produite dans son offre.

SIGEET SARL	Conformément aux exigences de qualification à l'annexe A3-1 et au point 5.4 des Instructions aux candidats, lorsqu'un soumissionnaire n'est pas un fabricant, il lui est fait obligation de produire : - une autorisation du fabricant ; - ou une autorisation du distributeur + copie du Certificat de Partenariat du fabricant au grossiste concerné, donnée selon le formulaire de la section II. Le Soumissionnaire SIGEET SARL n'étant pas fabricant devrait produire les documents sus évoqués. Or, le soumissionnaire a produit une « autorisation du fabricant » délivrée à son profit par la société TOBETON TECHNOLOGIE SARL. Il a été observé que la société TOBETON TECHNOLOGIE SARL n'étant pas un fabricant de climatiseurs de marque AIR-FROID n'est donc pas habileté à délivrer ce document ni dans la forme ni dans le fonds, nonobstant la non conformité dudit document au modèle type. AIR-FROID est par ailleurs une marque déposée de TOBETON TECHNOLOGIE qui commercialise des appareils électroménagers sous cette marque sans en être le fabricant. En l'espèce, le soumissionnaire SIGEET SARL devrait produire dans son offre une « Autorisation du distributeur » accompagnée du certificat de partenariat entre lui et ledit distributeur.
SILCO SARL	N'a pas fourni l'offre économiquement la plus avantageuse

Attributaire		
Nom	**BEIC SARL**	
Montant proposé	**152 278 250**	
Montant évalué (corrigé)	**152 278 250**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de climatiseurs au profit de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.**	
Prix	**152 278 250**	**179 688 335**
Délai d'exécution	Trois (03) mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)		
Variante pris en compte (le cas échéant)		
Autres		

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC
Acquisition de climatiseurs au profit de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.	**BEIC SARL**	**179 688 335**
TOTAL		**179 688 335**

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 05 minutes.

Fait à Cotonou le 03/09/2025

Le Président de la COE

Salifou MAMAN
PRMP-MEF

Le Rapporteur

Joachim HADEGBE
Le spécialiste en passation des marchés publics

LES MEMBRES

Le représentant de la DGTCP

Sègnon Saturnin AFOUDA
Agent du Trésor

Le représentant de la DGML

Michel GOSSY
CSGMM

La représentante de la DGB

Adiatou DJIBRIL Epse MORA LAFIA

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence **n°018/MEF/PRMP/SP du 14/07/2025 relatif à l'acquisition de fournitures de bureau au profit des centres des Impôts des Petites Entreprises et du cabinet de la Direction Départementale des Impôts du Littoral.**

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq , le mercredi vingt-sept (27) août à partir de 16 heures 10 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Bureau 102, 1er étage du bloc technique du Ministère de l'Economie et des Finances, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°**024/PRMP/COE/SP du 14/08/2025** :
- Président : Salifou MAMAN
- Rapporteur : Joachim HADEGBE
- Membres :

Administration	Nom et Prénom	Qualité
DDIL	YEWADAN Amidou	Représentant de la DDIL
DDIL	BOKODE Martin	Représentant de la DDIL

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé :
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°161-07/CCMP-MEF/HM/2025 du 03/07/2025**
Soumissionnaire(s) [soumissionnaires en liste]	
ETRACO	
Société MARK INTERNATIONAL SARL	
Société BENIN HERO SARL	
Société A2M SOLUTIONS SARL	
Société SILCO SARL	
Société ULTIMATE THR IMPACT SERVICES SARL	
Société NEW VISION GROUP SA	
ETS DK AFRIQUE	
ETS DEL GENIALE	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ETRACO	les vérifications horizontales et verticales des calculs ont conduit à l'obtention d'un écart positif de 18 100 000 par rapport à son prix proposé

Société BENIN HERO SARL	N'a pas fourni l'offre conforme économiquement la plus avantageuse
Société A2M SOLUTIONS SARL	N'a pas fourni l'offre conforme économiquement la plus avantageuse
Société SILCO SARL	N'a pas fourni l'offre conforme économiquement la plus avantageuse
Société ULTIMATE THR IMPACT SERVICES SARL	le Bordereau des Prix Unitaires est non daté
Société NEW VISION GROUP SA	N'a pas fourni l'offre conforme économiquement la plus avantageuse
ETS DK AFRIQUE	Description technique non conforme aux motifs suivants : ligne 14 : BLOC NOTE AS PAQUET DE 10 au lieu de BLOC NOTE A5 PAQUET DE 10; ligne 18 : CAHIER DE 300 PAGES PAOUET DE 5 au lieu CAHIER DE 300 PAGES PAQUET DE 5; ligne 20 : CARTABLE EN PLASTIQUE CARTON DESO au lieu de CARTABLE EN PLASTIQUE CARTON DE 50; ligne 34: MARQUEUR PERMANENT PAQUET DE 10 COULEUR ROUGE, JAUNE, BLEU, NOIR au lieu de MARQUEUR PERMANENT PAQUET DE 10, COULEUR ROUGE, VERT, BLEU, NOIR ; ligne 53 : SCOTCH ORDINAIRE OU PAQUET DE 12 au lieu de SCOTCH ORDINAIRE OU PETIT PAQUET DE 12
ETS DEL GENIALE	le soumissionnaire a écrit le nom d'une autre entreprise dénommée AC SOLUTIONS SARL au lieu de ETS DEL GENIALE dans son engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique

Attributaire		
Nom	**Société MARK INTERNATIONAL SARL**	
Montant proposé	**157 566 500**	
Montant évalué (corrigé)	**157 566 500**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau au profit des Centres des Impôts des Petites Entreprises et du cabinet de la Direction Départementale des Impôts du Littoral.**	
Prix	**157 566 500**	**185 928 470**
Délai d'exécution	**Trois (03) mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)		
Variante pris en compte (le cas échéant)		
Autres		

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC
Acquisition de fournitures de bureau au profit des Centres des Impôts des Petites Entreprises et du cabinet de la Direction Départementale des Impôts du Littoral.	**Société MARK INTERNATIONAL SARL**	**185 928 470**

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou le 03/09/2025

Le Président de la commission

Salifou MAMAN

Le Rapporteur

Joachim HADEGBE

Les membres

Représentant de la DDIL

Amidou YEWADAN

Représentant de la DDIL

Martin BOKODE



Rubrique

Autres

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DES PRODUITS DES MARCHES DE CAPITAUX (PAMC-BJ)

Assistance technique pour le développement de produits et services diversifiés des marchés des obligations durables

Financement : CMDTF
Secteur : Finance
N° identification du Projet : P-BJ-K00-008
N° SIGMAP : PI_CEP-PAMC-BJ_113041

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité un financement du Fonds fiduciaire pour le développement des marchés de capitaux (CMDTF) du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui à la diversification des produits des marchés de capitaux (PAMC-BJ), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat relatif à la réalisation de la prestation : «**Assistance technique pour le développement de produits et services diversifiés des marchés des obligations durables »**

2. Les services prévus au titre de ce contrat d'assistance technique sont les suivants :

- Analyser et cartographier les obstacles pour le développement de produits et services diversifiés sur les marchés des obligations durables par le Bénin, identifier les leviers de développement des produits financiers innovants de la finance durable, formuler des recommandations, proposer une feuille de route de mise en œuvre pour les mesures identifiées pour informer le gouvernement sur les réformes futures et les interventions ciblées ;

- Formuler une stratégie nationale de développement des obligations thématiques souveraines, avec une vision claire et un positionnement stratégique du Bénin sur les marchés des capitaux, tant au niveau régional qu'international, assortie d'un plan d'actions de réformes détaillées avec une feuille de route et un programme complet d'émissions de produits.

- Présenter un calendrier de mise en œuvre pour les différentes activités et identifier les institutions chefs de file pour chaque activité ;

- Formuler un nouveau Document Cadre de Financement Durable prenant en compte les obligations thématiques (vertes, bleues, sociales, etc.) ;

- Assister le Comité de pilotage du cadre national ODD dans le processus de Second Party Opinion sur le nouveau Document Cadre de Financement Durable ;

- Formuler un plan de communication pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie (roadshow de présentation des différents produits et services innovants aux investisseurs à organiser, documents de visibilité, etc.) ;

- Proposer un plan de suivi-évaluation de la stratégie nationale de développement des obligations thématiques souveraines, y compris la révision du texte pour l'amélioration du dispositif de suivi

actuel et l'évaluation des besoins de renforcement de la Cellule de Suivi des Obligations ODD et de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette ;

- Assurer les formations aux acteurs de l'écosystème des obligations durables avec pour objectif d'améliorer la demande et l'offre de capitaux durables ;

- Appuyer le Comité de pilotage des Obligations ODD pour la préparation des rapports annuels d'allocation et les rapports annuels d'impact y compris le volet environnemental et social, des projets financés par les ressources ODD mobilisées grâce à la Garantie partielle de crédit (GPC) du FAD.

3. La Cellule d'exécution du projet invite les Firmes/bureaux d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association avec des cabinets nationaux pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les projets financés par la Banque Africaine de Développement, édition Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. La méthode de sélection sera fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

5. Il s'agit d'un recrutement de Firmes/bureaux d'études ; les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 08 h à 16 h (heures locales). Les Termes de référence (TDR) de la mission peuvent être consultés au bureau de gestion du projet de 08 h à 16 h (heures locales).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courrier électronique (e-mail) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 17 octobre 2025 et porter expressément la mention :

« Assistance technique pour le développement de produits et services diversifiés des marchés des obligations durables »

À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'appui à la diversification des produits des marchés de capitaux (PAMC-BJ)
Directeur Général de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette
360 Immeuble DIBOUSSE, Boulevard de la Marina
Cotonou, BENIN
E-mail: contact@cagd.bj

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

Ministère des Affaires étrangères

PROCES-VERBAL DE CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AMI

N°002/2025/MAE/PRMP/SP-PRMP/ du 04/08/2025

REEXAMEN

Objet du marché :

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MAE

Référence : *PI_MAE_109781*

Source de financement : Budget national

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 013 022009002 231212001000000 1 0139 6112
013 022009002 231212001000000 1 0139 6115
013 022009003 231212001000000 1 0139 6231

Accord de prêt : *Non applicable*

Date de lancement : ***04/08/2025***

Date limite de soumission des propositions : ***29/08/2025***

Date du présent rapport : 25/09/2025

SEPTEMBRE 2025

PROCES-VERBAL DE CONSTITUTION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AMI

Objet : AMI N°002/2025/MAE/PRMP/SP-PRMP/ du 04/08/2025 relatif au recrutement d'un cabinet pour le renforcement de capacités du personnel du MAE (réexamen)

Mode de sélection : Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi 25 septembre à 16 heures 25 minutes, dans la salle d'ouverture des offres du deuxième étage de l'ancien bâtiment du Ministère des Affaires étrangères, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) s'est réuni pour procéder à la constitution de la liste restreinte de l'AMI susmentionné.

Ont pris part à la séance d'ouverture des plis, conformément à la note de service n° 1146/MAE/SG/SGA/PRMP/SP-PRMP du 21 août 2025, les personnes dont les noms suivent :

Président : KINDJI Y. Lucrèce, Personne Responsable des Marchés Publics a.i.

- **Rapporteur** : AHINI HOUNNOU Nadia, représentante de la DPAF.
- **Membres** : KASSINHIN Arnaud, représentant de la PRMP ;
  FALOLOU Rocker, représentant de la DAJ
  SAMUEL ABOUDOU Ghassane, représentant de la DPAF

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Recrutement d'un cabinet pour le renforcement de capacités du personnel du MAE	
Procédures		
Mode de passation	DAO	
Justification	**Néant**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV n°066-07/CCMP-MAE/TGV/2025 du 31 juillet 2025	
Soumissionnaires présélectionnés		
Soumissionnaire	Note	Rang
GROUPEMENT LA MOTIVATHEQUE BENIN & INKREASE	100 pts	1er
GROUPE ELITE CONSEIL INTERNATIONAL	100 pts	1erex
NKC CONSULTING GROUP	99,5 pts	3ème
SEDJRO CONSULTING GROUP	99,5 pts	3èmeex
CAMEL BEBIN	99 pts	5ème
GECA-PROSPECTIVE	99 pts	5èmeex
TALENTS PLUS	95,5 pts	7ème
EPSILON	71,5 pts	8ème
Soumissionnaire non sélectionné		
CED-BENIN	11 pts	9ème

Conclusion : Sur les neuf (09) candidats ayant soumissionné pour le dossier de l'AMI, huit (08) ont obtenu une note supérieure ou égale à 70 points, note requise pour intégrer la liste restreinte.

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2025

Ont signé

Le Président

KINDJI Y. Lucrèce

Le Rapporteur

AHINI HOUNNOU Nadia

Membres

KASSINHIN Arnaud

SAMUEL ABOUDOU Ghassane

FALOLOU Rocker